

8
AVRIL
2020

VOSGES·MAG

LE MAGAZINE D'INFOS DU DÉPARTEMENT



**LA JEUNESSE A
RENDEZ-VOUS AVEC
L'AVENIR !**

f@Vosgesmag



LA VIE EN
VOSGES
le Département

Vosgesmag.fr

UNE NATURE REMARQUABLE ET FRAGILE

TOURBIÈRES, PELOUSES, ÉTANGS, FORÊTS,
PRAIRIES, MARAIS...

Les Vosges comptent plus de 483 espaces naturels sensibles. Répertoriés, protégés et valorisés par le Conseil départemental et les acteurs locaux, ces sites remarquables offrent une richesse paysagère et naturelle (habitats, faune et flore) remarquable.

DIAPORAMA ET DÉCOUVERTE DE QUELQUES SITES SUR
vosgesmag.fr/pleinlesyeux



© D. Guillet





⇒ La tourbière de Lisbach



© Cabinet Tectoniques



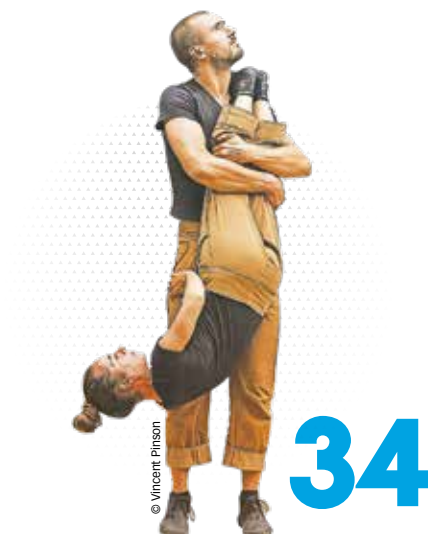
LES VOSGES EN ACTIONS

- 06 Vosges 2030 : le panel se penche sur l'avenir des Vosges
- 07 **FAN ZONE**
- 08 Les opticiens à domicile
- 09 Plan « Actions santé » : la télémedecine se déploie
- 10 Violences intrafamiliales : le Département en 1^{re} ligne
- 11 Collège de Vagney : ça se précise!
- 12 Transition écologique : stop au gaspillage alimentaire
- 14 Le Montagnard des Vosges : un fromage 100 % vosgien
- 15 Wonderkubé : une start-up écoresponsable
- 16 Hébergements touristiques : le Département vous guide
- 18 Trois espaces « France Services » inaugurés
- 19 Les Vosges : 1^{er} département bio du Grand Est
- 20 C'est voté : Les délibérations du Conseil départemental



DOSSIER LA JEUNESSE A RENDEZ-VOUS AVEC L'AVENIR

Expériences vécues par quelques jeunes Vosgiens ancrés dans leur département et désireux d'y construire leur futur...



© Vincent Pinson



DU CÔTÉ DE CHEZ NOUS

- 21 Patrimoine : un nouveau dispositif d'aide

DÉCOUVRIR

- 30 Let's Be Green : le 1^{er} festival musical, solidaire et vert
- 32 L'invitée : Pauline Ferrand-Prévot
- 33 Des livres et nous
- 34 Suivez le guide
- 37 À table : filet mignon de porc
- 38 À vous de jouer : le mot mystère

**VOSGES
MAG**

PRINTEMPS 2020 #8

Magazine d'information trimestriel édité par le Conseil départemental des Vosges

Toute l'actualité du Conseil départemental des Vosges est aussi sur le site internet vosgesmag.fr

Direction de la Communication
8, rue de la Préfecture
88088 ÉPINAL Cedex 9
Tél. : 03 29 29 89 32
Télécopie : 03 29 29 87 33
Courriel : publication@vosges.fr

Directeur de la publication :
François Vannson
Directeur de la rédaction :
Sophie Aubry
Rédacteur en chef :
Catherine Rousselot-Rochelandet

Maquette et mise en page :
Sphère Publique
Tél. : 01 45 63 28 28
Impression : Imaye Graphic
96, bd H.-Becquerel,
53021 Laval Cedex 9
Diffusion : La Poste

Tirage : 194 000 exemplaires
Magazine distribué
gratuitement.
Dépôt légal :
mars 2020
N° ISNN :
2610-6418



Ont participé à la rédaction de ce numéro : Olivier Bialecki, Cécile Bihr, Catherine Bottero, Christophe Cardot, Brice Chat, Isabelle Chol, Laure Claude, Mathilde Collin, Joëlle Colle, Vincent Courcelaud, Christine Dautreville, Aurélie Debrosse, Anne Dechoux, Sophie Enel, Alexis Fombaron, Mickaël Gérard, Marine Gravier, Nancy Jacquet, Pierre Alexandre Jouffre, Éric Karleskind, Lana Lhote, Sylvie Londero, Stéphane Martin, Chantal Morel, Hervé Patry, Lise Rinckert, Irène Rietsch, Nicole Roux, Magali Sixx, Philippe Tarall, Stéphane Thouvenot, Karine Thyrrard, Catherine Voirin, avec la collaboration de l'ensemble des Services du Conseil départemental des Vosges. **Crédits photos :** Conseil départemental des Vosges, Archives départementales des Vosges, JL/CD88, Olivier Bialecki, Éric Karleskind, Chantal Morel. Photo de couverture : Flora Bignon **Conseil artistique :** Thibaut Chipeau



QUELS DÉFIS POUR LES VOSGES EN 2030 ?

Par **François Vannson**

Ancien Député des Vosges,
Président du Conseil départemental
des Vosges

Quelles seront les Vosges en 2030 ? Quelles seront les conditions de vie dans les Vosges ? Quelles seront les mutations de l'économie vosgienne ? Quels seront les défis à relever pour faire face au changement climatique ? Quelle sera la place de la jeunesse en 2030 ?

Voici toutes les questions auxquelles nous avons déjà commencé à répondre via notre démarche « Vosges 2030 ». L'objectif est de conduire une réflexion commune avec tous les acteurs du territoire sur l'avenir des Vosges.

Ainsi les chefs d'entreprise, les présidents d'association, les bénévoles, les élus, les sportifs... tous ont été invités à participer aux « mardis du futur ». Au total, 700 personnes ont contribué aux cinq mardis du futur. Ces cinq rendez-vous, qui se sont déroulés de novembre 2019 à février 2020, nous ont permis de réfléchir à cinq grandes thématiques : la transition écologique et le changement climatique dans les Vosges, les mutations de l'économie vosgienne, les conditions de vie dans les Vosges, les dynamiques des territoires et la place des Vosges dans le Grand-Est ou encore la jeunesse.

Ce travail de prospective n'est pas terminé. Désormais, il faudra faire émerger plusieurs scénarios. Les Vosgiens seront aussi associés à cette démarche que nous voulons la plus ouverte possible via une enquête lancée en avril sur le site vosges.fr. Une fois l'ensemble de ces travaux synthétisés, cela permettra de révéler une vision commune des Vosges pour 2030.

Cette démarche de prospective participative est cruciale pour définir des stratégies et mener des politiques sur le long terme, notamment poser les bases du futur projet du Département : le Plan Vosges 2021-2027.

Bien à vous, 

VOSGES 2030

LE PANEL CITOYEN SE PENCHE SUR L'AVENIR DES VOSGES

Désireux de s'investir dans la vie de leur département, les 34 membres du panel citoyen mis en place en 2018 se sont emparés de la réflexion prospective « Vosges 2030 ».

Dès le 30 septembre dernier, une réunion leur a été spécifiquement dédiée afin de leur présenter la démarche et de les faire participer à un atelier portant sur « les clichés et idées reçues sur les Vosges ». Après « Les Mardis du Futur » où naturellement l'ensemble des membres était invité, des temps de travail spécifiques leur seront proposés dans les prochaines semaines. Il s'agira alors d'élaborer les scénarios d'évolution possible à l'horizon 2030. À 29 ans, Laura Grosjean, l'une des benjamines du panel citoyen témoigne...

Laura Grosjean : « L'envie d'agir »

Accompagnatrice socio-professionnelle au sein de l'association d'Activités Multiples d'Insertion, cette jeune maman de deux enfants (Jordan, 8 ans et Iris, 1 an) avait envie de s'investir dans la vie de son département. C'est donc sans hésitation qu'elle décidait en 2018 de répondre à l'appel à candidatures lancé par le Conseil départemental. Intégrer le panel citoyen lui a d'abord permis de mieux appréhender les missions du Conseil départemental, les politiques et les actions mises en place sur le territoire. « Pour quelques-unes, ce fut une vraie découverte. Pourtant, certains dispositifs méritent d'être connus », ajoute-t-elle. Dans le cadre de ce groupe de travail, comme les 33 autres membres, la jeune femme répond à des enquêtes, participe

à des débats, des ateliers, des séminaires sur des thèmes ciblés. Pour Laura, en plus des sujets de préoccupation majeure que sont l'environnement, la mobilité, l'accessibilité à l'emploi et aux formations, la politique jeunesse constitue l'enjeu essentiel. « C'est maintenant que se construit l'avenir », souligne-t-elle.

D'abord répondre aux attentes de la jeunesse

« Nous devons prendre soin de nos jeunes, être attentif à leurs désirs et à l'écoute de leurs besoins. Je ne sais pas si ces sentiments sont partagés par l'ensemble de la jeunesse vosgienne, je ne saurais être représentative de tous, toutefois en posant la question à mon entourage proche, les sujets évoqués précédemment reviennent. S'y ajoutent l'accessibilité à la culture, aux sports et aux réseaux sociaux », précise-elle. « Dans le cadre du groupe de travail, nous pouvons non seulement donner notre avis sur les systèmes en place mais aussi proposer des solutions... J'ai le sentiment que lorsque nous parlons, nous sommes très écoutés, y compris par les professionnels, c'est à la fois questionnant et réconfortant. Mais « entendu » ne veut pas dire « compris », souligne Laura qui « espère voir des résultats concrets à cette démarche citoyenne inédite dans les Vosges ».

Partager notre vision de l'avenir du Département

Entre novembre 2019 et février 2020, se sont tenus « Les mardis du futur ». Ces temps forts de la démarche « Vosges 2030 » visaient à échanger et débattre sur chacun des grands défis pour notre territoire à savoir :

- Les mutations de l'économie vosgienne (entreprises, filières)
- La transition écologique et le changement climatique dans les Vosges
- Lien social, conditions de vie dans les Vosges
- Les dynamiques des territoires vosgiens et la place des Vosges dans le Grand Est
- La jeunesse dans les Vosges demain.

En présence d'un public nombreux, ces soirées organisées autour de tables-rondes et d'interventions d'experts ont permis de cerner pour l'ensemble de ces thématiques les enjeux à venir pour notre territoire. L'ensemble des contributions et des débats va alimenter la réflexion dans la perspective d'imaginer des scénarios prospectifs d'évolution des Vosges à l'horizon 2030.



Et vous, Les Vosges en 2030, vous les voyez comment ?

Participez sur le site vosges.fr à la grande enquête destinée à recueillir l'avis de tous les Vosgiens sur leur vision de l'avenir de notre département.

www.vosges.fr/vosges2030

En savoir +

Retrouvez une synthèse des « Mardis du futur » sur le site Vosges.fr



C'EST DIT...

Laura Grosjean, intervenante au sein du panel citoyen

« On me donnait la possibilité de parler, de questionner et d'agir, c'était une chance à saisir »

FANZONE

JE VOIS LA VIE EN VOSGES

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2020 : CRÉATION D'UN NOUVEAU LABEL



Le SIA, qui a eu lieu du 22 au 29 février dernier, a été marqué par le lancement de la nouvelle signature « Je Vois la Vie en Vosges Terroir », née du rapprochement entre la marque territoriale « Je Vois la Vie en Vosges » et le label « Vosges Terroir » de la Chambre d'agriculture.

Il y avait foule au Salon international de l'agriculture 2020 à l'occasion de la Journée Vosges qui s'est déroulée le 26 février. Parmi les nombreux Vosgiens venus mettre à l'honneur le Département, était présent **Joseph Viola**, parrain du nouveau label « Je Vois la Vie en Vosges Terroir ». Originaire de Cornimont, le chef cuisinier est Meilleur Ouvrier de France et dirige **Daniel et Denise**, trois bouchons gastronomiques lyonnais tous récompensés d'un Bib Gourmand par le Guide Michelin. Ce ne sont pas moins de



450 produits rigoureusement sélectionnés qui bénéficient désormais du nouveau label valorisant le savoir-faire vosgien !

Tout au long du Salon international de l'agriculture, l'espace de 30 m² aux couleurs de la marque territoriale a permis aux nombreux visiteurs de découvrir les Vosges au travers d'une boutique valorisant la nouvelle gamme de produits « Je Vois la Vie en Vosges » et d'une épicerie où 12 producteurs locaux se sont relayés sur quatre espaces éphémères. Des producteurs tous fiers de porter haut la nouvelle identité « Je Vois la Vie en Vosges Terroir », assurance d'un gain de notoriété. Des animations culinaires ont complété la programmation et ont ravi les amateurs de terroir.

En savoir +

[Je Vois la Vie en Vosges Terroir](#)

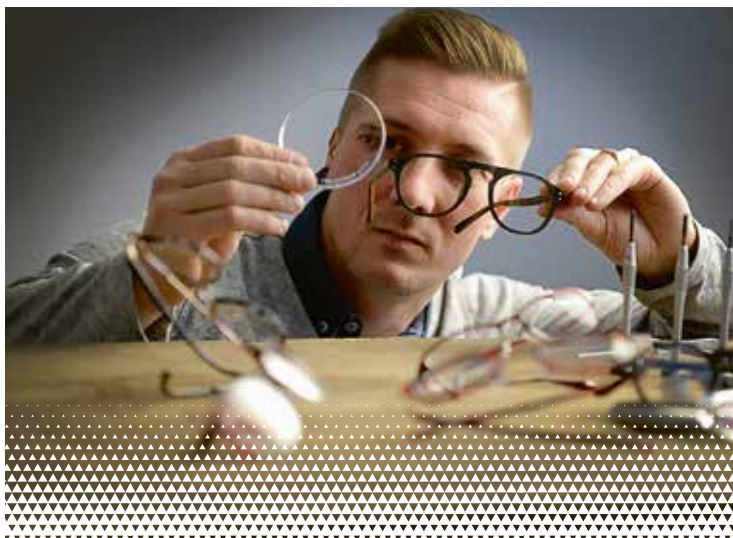
JE VOIS LA VIE EN VOSGES.FR



REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

LES OPTICIENS SE DÉPLACENT À DOMICILE

Acheter ses lunettes à domicile, c'est désormais possible... Aux côtés des grandes enseignes nationales qui commencent à développer ce service, plusieurs opticiens lunetiers indépendants exercent dans les Vosges et singulièrement dans l'ouest du département. Découverte d'un dispositif utile et parfois même indispensable.



« **C**e service à domicile répond à un véritable besoin, en particulier en milieu rural », explique Olivier Dos Santos qui, après avoir exercé dans plusieurs magasins durant dix ans, décidait en 2017 de se lancer comme opticien indépendant à domicile. « *Un choix guidé par l'envie d'exercer mon métier en supprimant certaines contraintes et ainsi pouvoir choisir librement mes produits, ce qui me permet de mieux répondre aux besoins visuels des clients* », ajoute-t-il. Une clientèle parfois âgée, isolée, peu mobile, qui a beaucoup de difficultés à se rendre en magasin. C'est donc l'opticien qui se déplace au domicile de la personne, en Ehpad, à l'hôpital ou dans le foyer spécialisé, au jour et à l'heure souhaités.

Sur rendez-vous

Nicolas, L'Artisan d'optique a, lui aussi, placé le client au cœur de sa philosophie. « *Ma vocation est d'offrir à tous un accès aux soins d'optique et de répondre aux besoins de chacun*, explique-t-il.

Ainsi le client choisit la date, l'heure et le lieu de son rendez-vous », ajoute-t-il. L'opticien conseille le client sur l'équipement prescrit par l'ophtalmologue (verres ophtalmiques, lentilles de contact et montures). Et, en la matière, l'opticien à domicile n'a rien à envier à ses confrères « sédentaires ». Dans la marmotte qui ne le quitte jamais, Olivier dispose de 500 montures de toutes formes, toutes couleurs, toutes matières. « *Des montures entre autres "locales" de chez Création Concept Optique (CCO), une entreprise située à Vittel et aussi de créateur lunetier français* », précise l'opticien qui a également fait le choix de distribuer des verres « fabriqués en France ». Avec 700 montures en stock de toutes marques dont In'Bô, les montures en bois vosgiennes, Nicolas n'est pas en reste ! Le modèle une fois choisi, le professionnel établit le devis puis se charge de tous les papiers, de la demande d'une prise en charge éventuelle jusqu'à la livraison pour l'essai et l'ajustage des lunettes.

Accessibles à tous

Un vrai service sur mesure qui séduit de plus en plus, non seulement les personnes âgées mais aussi les familles avec enfants, les actifs, artisans, commerçants, agriculteurs dont les activités ne sont pas toujours compatibles avec les horaires d'ouverture des magasins. D'autant que nos deux opticiens-lunetiers à domicile se déplacent rapidement sur un rayon de 50 km, et cela sans supplément de prix évidemment ! L'Optique Domicile Service couvre l'Ouest vosgien « Communauté de Communes Terre d'Eau », Ouest Vosgien, côté Sud Ouest et Mirecourt-Dompaire. L'artisan d'optique intervient dans la Haute-Saône et dans les Vosges dans les secteurs de Bains-les-Bains, Darney, Épinal, Remiremont et Gérardmer.

En savoir +

Optique Domicile Service

Olivier Dos Santos – Tél. : 07 69 52 61 05

L'Artisan d'optique

Nicolas Royer – Tél. : 06 28 42 30 51

Pour connaître les autres enseignes proposant un service à domicile, consultez les pages jaunes de l'annuaire.

TÉLÉMÉDECINE

QUAND L'INNOVATION NUMÉRIQUE SE DÉPLOIE EN FAVEUR DE LA SANTÉ

Il y a quelques années encore, il n'était pas rare de faire venir le médecin à domicile pour une consultation. Désormais, nous n'imaginons plus ne pas nous rendre au cabinet médical, sauf urgence. Et pourtant, la télémédecine pourrait bien faire revenir le médecin à domicile ...

La télémédecine c'est quoi ?

La télémédecine est en réalité un terme générique qui désigne la réalisation d'un acte médical à distance. Cela peut être une téléconsultation, consultation à distance, une télé-expertise soit la demande d'un avis à un autre médecin à distance, mais aussi une télésurveillance, c'est-à-dire le recueil de données médicales transmises pour interprétation à distance, ou encore la téléassistance qui est la pratique d'un acte technique aidé par un autre médecin à distance. Dans tous les cas, le recueil du consentement du patient est demandé.

Pour qui ?

Soucieux à la fois d'un accès aux soins facile pour tous les Vosgiens et d'une optimisation des réponses apportées, l'Assemblée départementale a souhaité accompagner les professionnels de la santé en mettant en œuvre la télémédecine.

Des exemples dans les Vosges ?

► Une orthoptiste soutenue par le Conseil départemental s'est équipée de matériel permettant le dépistage de la



rétinopathie diabétique et la mesure des troubles de la réfraction (hypermétropie, myopie, astigmatisme). Grâce à un logiciel sécurisé, elle transmet désormais les données de l'examen médical réalisé auprès d'un médecin ophtalmologiste à distance qui les analyse, les interprète et en informe le prescripteur et le patient. Bénéfice : plus besoin de se rendre nécessairement chez un médecin ophtalmologiste.

► Plusieurs pharmaciens ont décidé d'investir dans des appareils permettant de pratiquer des téléconsultations. Le pharmacien explique au patient la marche à suivre et le met en contact

avec le médecin à distance qui, grâce à un appareil, peut prendre les paramètres qu'il juge nécessaires à l'établissement de son diagnostic.

► Des médecins pratiquent des téléconsultations, très souvent au bénéfice de patients qui résident en institution, en particulier en EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). L'équipement est financé par le Département. Les informations recueillies permettent au médecin traitant d'assurer un suivi régulier des patients en perte d'autonomie sans déplacements inutiles.

Quels partenaires ?

Toutes les activités de télémédecine sont encadrées par l'ARS (Agence régionale de santé) et la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie), partenaires du Plan Actions santé élaboré par le Conseil départemental des Vosges.

En savoir +

www.vosges.fr/grands-projets/plan-dactions-sante

C'EST DIT...

Isabelle Bonelli, nouvelle orthophoniste à Saint-Dié-des-Vosges

“ J'ai bénéficié d'aides en matière d'équipement professionnel, de mise aux normes numériques et immobilières. C'était ce dont j'avais besoin pour commencer ce travail d'orthophoniste qui me passionne et dont l'installation est un véritable atout pour le territoire. Il était aussi très important pour moi d'avoir un cabinet accessible aux personnes en mobilité réduite.”



VIOLENCES INTRAFAMILIALES

LE DÉPARTEMENT EN PREMIÈRE LIGNE

Toutes les violences conjugales sont interdites par la loi, qu'elles touchent une femme ou un homme, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles, qu'elles soient commises au sein de couples mariés, pacsés ou en union libre.

La victime de violences conjugales qui signale les faits peut bénéficier de différentes mesures de protection de la part des institutions publiques et des associations. Ces mesures peuvent aussi s'étendre aux enfants. Dans le cadre de sa mission de prévention et de protection de l'enfance et des familles, des personnes vulnérables, le Conseil départemental participe activement à la protection et l'accompagnement des victimes.

Accueillir et prévenir

Les travailleurs médico-sociaux du Département et particulièrement les intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie assurent accueil, conseil, évaluation de la situation et orientation. Des actions de prévention, d'information et de conseil conjugal et familial sont par ailleurs menées par les centres de planification. La cellule de recueil des informations préoccupantes, pour sa part, centralise et traite les informations préoccupantes relatives aux mineurs en danger ou pouvant l'être.

« Dans la continuité de l'action décidée lors du "grenelle des violences conjugales", nous avons souhaité mettre l'accent sur la formation des travailleurs médico-

sociaux et le lien nécessaire entre protection de l'enfance et prévention des violences conjugales », explique Ghislaine Jeandel-Jeanpierre, vice-présidente déléguée à l'enfance et à la famille. Il s'agit, d'une part, d'améliorer le repérage des situations, et d'autre part, de mieux accompagner les victimes.

Vers une meilleure prise en charge

Sous l'égide du Conseil départemental, de l'État et ses services, un travail de réflexion actuellement en cours permettra de mieux coordonner les différentes interventions et ainsi améliorer encore la prise en charge et la mise à l'abri des victimes. Des propositions nouvelles devraient intervenir rapidement afin de consolider les dispositifs d'accueil, d'accompagnement et de prise en charge globale des femmes, des hommes et de leurs enfants victimes de violences. Il s'agira notamment d'aboutir à un accueil, une écoute et une orientation mieux adaptés, de proposer une mise à l'abri, un hébergement et un accompagnement systématique, d'assurer aux victimes une protection adaptée ainsi qu'une prise en charge médicale et médico-judiciaire protectrice des droits.

POINT DE VUE



Ghislaine Jeandel-Jeanpierre,

Vice-présidente en charge de l'Enfance et de la Famille

“ Systématiser les réflexes professionnels afin de permettre une cohérence autour des interventions pluridisciplinaires (thérapeutiques, judiciaires, sociales, éducatives) doit constituer notre priorité.”

NUMÉROS UTILES



Appel anonyme et gratuit 7 jours sur 7 de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedis, dimanches et jours fériés. Le 39 19 « Violences Femmes Info » est depuis le 1^{er} janvier 2014, le numéro national de référence d'écoute téléphonique et d'orientation à destination des femmes victimes de violences (violences conjugales, violences sexuelles, mariages forcés, mutilations sexuelles féminines, violences au travail... de leur entourage et des professionnels concernés.

Anonyme, accessible et gratuit depuis un poste fixe ou un mobile en métropole comme dans les départements d'outre-mer, ce numéro national garantit une écoute, une information en fonction des demandes, une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge.

QUI PEUT APPELER LE 119 ?

► Les enfants et les adolescents confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-mêmes ou pour un autre enfant qu'ils connaissent.



► Les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...

DANS QUELS CAS APPELER LE 119 ?

Les problématiques de dangers gérées quotidiennement par les écouteurs du 119 sont multiples : une majorité des appels concerne des violences subies par les enfants (violences psychologiques, physiques et sexuelles), notamment au sein de la famille ou en institution. Le 119 est également contacté pour d'autres problématiques de dangers...



© Cabinet Tectoniques

SUIVEZ L'AVANCÉE DU PROJET SUR
vosgesmag.fr/grandsprojets

COLLÈGE DE VAGNEY ÇA SE PRÉCISE !

Tandis que sur le terrain, les opérations de déconstruction du bâtiment actuel ont commencé, le cabinet Tectoniques, lauréat du concours d'architecture lancé en 2019, continue à peaufiner son projet...

« La construction de ce nouveau collège s'inscrit dans une démarche de développement durable », explique Véronique Marcot, vice-présidente déléguée au patrimoine et aux routes. Il sera donc en bois, écologique et économe en énergie tout en offrant aux jeunes et aux équipes éducatives un cadre de vie agréable, confortable, ouvert et convivial. Respectant le rythme urbain du quartier, le nouvel établissement imaginé par le cabinet Tectoniques distribuera ses

4 700 m² sur deux niveaux avec, au rez-de-chaussée une large rue intérieure. Le bâtiment sera chauffé par le réseau de chaleur communal existant et le confort d'été assuré grâce à une conception bioclimatique, ce qui évitera la climatisation. Des équipements faiblement énergivores seront également installés. Dans le cadre de la nouvelle Réglementation environnementale des bâtiments neufs (RE2020), les élus départementaux souhaitent, en effet, profiter de ce nouvel élan réglementaire pour aller

encore plus loin en termes de qualité de construction, de confort d'utilisation et de « chantier propre ».

En savoir +

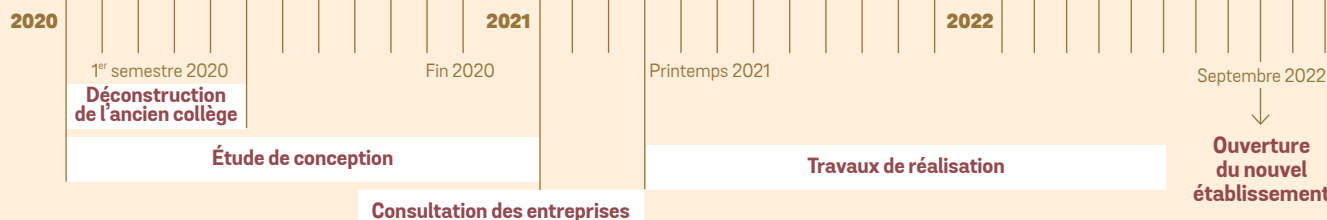
En savoir plus sur la RE2020

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/re2020-nouvelle-etape-vers-future-reglementation-environnementale-des-batiments-neufs-plus

Côté innovation, ce bâtiment est conçu via le processus BIM (Building Information Modelling). Cette nouvelle technologie permet à tous les partenaires du projet de disposer d'une maquette numérique, hébergée sur une plateforme projet web.

CALENDRIER DES OPÉRATIONS

BUDGET : 18,20 M€





Chantiers de nettoyage

Avec 84 chantiers de nettoyage programmés sur l'ensemble du territoire, les Vosgiens seront nombreux, cette année encore, dans les bois et les champs, le long des routes et sur les berges des cours d'eau, dans les parcs et les rues pour faire le grand ménage de la nature ! Un grand merci aux associations, collectivités, établissements scolaires, entreprises qui, une nouvelle fois, se mobilisent !

En savoir +
www.vosges.fr

Déjà 6 000 arbres plantés et 180 propriétaires formés

6000 arbres fruitiers ont été replantés dans les Vosges depuis 2018, date à laquelle l'opération de soutien à la reconstitution de vergers familiaux pour les particuliers a été mise en place.

Fort de ce succès, l'aide à la plantation d'arbres fruitiers a été reconduite pour 2020. Le Département, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'école d'horticulture de Roville-aux-Chênes, accompagne les bénéficiaires de la subvention en leur proposant des formations à la technique de plantation et de taille. En 2019, sept demi-journées ont permis à 180 personnes de suivre les conseils de plantation dispensés par Thierry Antoine de la Chambre d'agriculture ou Mario Pierrevelcin, enseignant à Roville-aux-Chênes. Cinq sessions de formation-plantation et six sessions formation-taille ont d'ores et déjà été programmées en 2020 pour les attributaires.

ON COMPTE POUR VOUS !

Budget alloué par le Département :

115 000 €
pour 420 dossiers subventionnés.

Formation à la plantation et à la taille :

10 000 €

GASPILLAGE ALIMENTAIRE : ÇA SUFFIT !

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective, le Département et les établissements scolaires s'engagent.

Le coup d'envoi de cette opération a été officiellement donné le 31 janvier dernier au collège Louis Armand de Golbey. C'est l'un des cinq premiers établissements retenus à l'issue d'un appel à projets lancé à la rentrée de septembre auprès des collèges et lycées inscrits sur la plateforme Agrilocal¹.

Nathalie Babouhot, Martine Gimmillaro et Benoît Jourdain, vice-présidents du Conseil départemental, chargés respectivement des collèges, de l'environnement et de l'agriculture, accompagnés de Yannick Villemin et Dominique Momon, conseillers départementaux, ont ainsi assisté au tri et à la pesée des déchets générés par les 450 élèves demi-pensionnaires.

Sous le regard attentif de l'équipe dédiée constituée d'élèves, personnels de cuisine et adultes volontaires, cette campagne de pesée organisée durant une semaine a permis de mesurer les quantités de bio-déchets jetés. Une enquête auprès des convives portant sur la qualité, la quantité, la variété des repas servis, leur perception du gaspillage et les solutions possibles pour le réduire a également été proposée par Organeo, le bureau d'études missionné par le Département. C'est à partir de l'ensemble de ces résultats qu'un programme d'actions sera établi en concertation avec les différentes parties prenantes. Celui-ci devrait permettre, en deux ans, de réduire de façon significative le gaspillage alimentaire et ainsi permettre l'introduction de davantage de produits locaux dans les repas. À la prochaine rentrée scolaire, 14 nouveaux collèges se lanceront dans cette démarche.

¹ Plateforme internet qui met en relation directe producteurs locaux et acheteurs publics.

En savoir +
www.vosges.fr



LES CINQ PREMIERS ÉTABLISSEMENTS ENGAGÉS :
École d'horticulture et de paysage (Roville-aux-Chênes) / Collège André Malraux (Senones) / Collège Louis Armand (Golbey) / Collège Edouard Fixary (Liffol-le-Grand) / Collège Maurice Barrès (Charmes)

UNE ÉTUDE POUR DÉVELOPPER LE MARAÎCHAGE



La loi EGALIM va imposer à la restauration collective d'utiliser 50 % de produits durables et 20 % de produits bio en 2022 ; Le Département n'a pas attendu cette loi pour travailler sur la question puisque la plateforme Agrilocal a été déployée dès 2017. Néanmoins, il est nécessaire de monter en puissance sur des productions plus confidentielles, c'est le cas de la filière légumes.

Afin de développer une filière maraîchère-légumière dans les Vosges, le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture ont lancé une étude qui a débuté ce printemps par une large enquête auprès des (actuels, ex et futurs) producteurs de légumes afin de dresser un diagnostic de la situation et d'identifier puis de lever les blocages au développement des valorisations de proximité. En parallèle, en partenariat avec la SAFER Grand Est, l'école d'horticulture et de paysage de Roville-aux-Chênes,

Planète Légumes et la Chambre régionale d'agriculture du Grand Est, une cartographie des zones les plus propices à la production maraîchère sera réalisée ainsi qu'une étude de marché pour identifier les débouchés possibles pour la filière (restauration à domicile, grande et moyenne distribution, vente directe...). Ces études devraient aboutir dès 2021 à un plan d'actions concret.

Contacts

mcollin@vosges.fr
julie.locqueneux@vosges.chambagri.fr

Plantez des haies !

CANDIDATEZ AVANT LE 29 MAI !

Le Conseil départemental a reconduit cette année encore l'opération Plantez des haies qui depuis 2017 a permis de planter 32,5 km de haies. Ce dispositif partenarial entre le Conseil départemental des Vosges, la Fédération départementale des chasseurs des Vosges, la Chambre départementale d'agriculture et la Direction départementale des territoires est ouvert (sous réserve de certains critères d'éligibilité¹) aux agriculteurs, particuliers, collectivités et associations. Le Conseil départemental finance les plants, la plantation et le paillage (sauf pour les agriculteurs). En retour, le bénéficiaire doit réaliser ou faire réaliser le travail du sol en préalable à la plantation et à entretenir la haie pendant au moins 10 ans.

Pour candidater, il suffit de compléter le dossier de candidature, disponible en téléchargement sur le site vosges.fr et de le retourner avant le 29 mai (avec les pièces jointes requises) à la Fédération des chasseurs (21 allée des Chênes - Z. I LA VOIVRE B.P 31043 88051 Épinal Cedex 19). Pour ce faire, les candidats peuvent bénéficier d'un conseil technique gratuit pour les aider à monter leur dossier.

¹Localisation dans les communes éligibles (cf. annexe au règlement de l'appel à projets), Localisation en zone rurale, hors enveloppe bâtie ou zone constructible, longueur minimum de 100 m (avec la possibilité d'envisager la plantation en plusieurs tronçons sur un ou plusieurs sites distincts), choix entre 2 hauteurs de haies et 4 compositions types.

Osez l'agroforesterie

Ce nouvel appel à projets lancé à titre expérimental a pour objectif de constituer un référentiel sur les possibilités de développement de l'agroforesterie au sein du département des Vosges. L'agroforesterie est un mode de production à la recherche d'un équilibre entre couverture du sol et espace de production agricole. Elle apporte des éléments de réponse aux grands enjeux environnementaux et sociétaux que rencontre le monde agricole. La réintégration de l'arbre au sein des systèmes agricoles est un des leviers au développement d'une agriculture plus vertueuse et plus résiliente face aux effets du changement climatique.

En savoir +

www.vosges.fr/dispositifs/transition-ecologique

LE MONTAGNARD DES VOSGES



Confectionné essentiellement à partir de lait vosgien produit en zone de montagne, ce petit fromage au goût crémeux ne manque pas de caractère ! Produit 100 % local, il est vendu dans la région et dans la nouvelle boutique de la fromagerie au Tholy.

L'histoire du *Montagnard des Vosges* est liée à la fromagerie Bongrain-Gérard, implantée au Tholy depuis plus d'un siècle. On y fabrique du fromage à pâte molle vendu sous le nom « le Gémont » dont les Allemands raffolent, à tel point que l'entreprise exporte la totalité de sa production outre-Rhin, soit environ 9000 tonnes par an.

Une histoire et des valeurs pour un fromage 100 % vosgien

Le Montagnard des Vosges, quant à lui, est produit en grande partie avec du lait de montagne fourni par une centaine de producteurs vosgiens respectant un cahier des charges précis : les vaches paissent uniquement de l'herbe ou du foin dans des prairies d'altitude (600 mètres environ). Un soin spécial est apporté à l'alimentation des bêtes et à leur bien-être, l'ensemble des fournisseurs sont chartés « Bonnes pratiques d'élevage », ce qui permet de fabriquer un fromage toujours de même qualité et de goût. Le lait collecté dans un rayon de moins de 100 km de la fromagerie est immédiatement

transformé sur place ! Difficile de faire plus local ! Depuis 1998, Le Montagnard des Vosges a remporté plusieurs médailles et notamment la médaille de bronze au concours général agricole en 2019. Au quotidien, les 350 salariés de la fromagerie s'attachent à produire des fromages de qualité et reconnus. Chaque jour, ils lavent, brossent et retournent le Montagnard des Vosges. Un travail artisanal et indispensable qui permet un affinage parfait et lui donne une couleur de croûte orangée. Vous savez tout, il faut désormais le goûter ! Rendez-vous dans la boutique de la fromagerie au Tholy.



En savoir +

Boutique Le Montagnard des Vosges
2, place du Général Leclerc, Le Tholy
Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi :
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
Le vendredi : de 9h30 à 18h30

ARTICLE COMPLET À RETROUVER SUR
vosgesmag.fr



La cuisine durable selon Miniji

Des ateliers autour de l'alimentation maison, locale et de saison, du mobilier éco conçu dans le Grand Est : pour limiter l'impact écologique de la cuisine au quotidien, Lucile Devoille, fondatrice de la start-up vosgienne Miniji, installée aux Voivres, ne manque pas d'idées... Un de ses projets « retour du marché », deux astucieux paniers fabriqués en osier haut-marnais et en hêtre vosgien par des artisans du Grand Est permet de conserver à distance et dans les meilleures conditions différents fruits et légumes. Cet ustensile a d'ailleurs reçu une mention spéciale dans la catégorie innovation, matériau, produits, design lors des Trophées de l'innovation de la filière forêt-bois¹.

¹ Organisés par les interprofessions FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté et FIBOIS Grand Est, à l'occasion du 12^e Congrès FIBOIS BFC



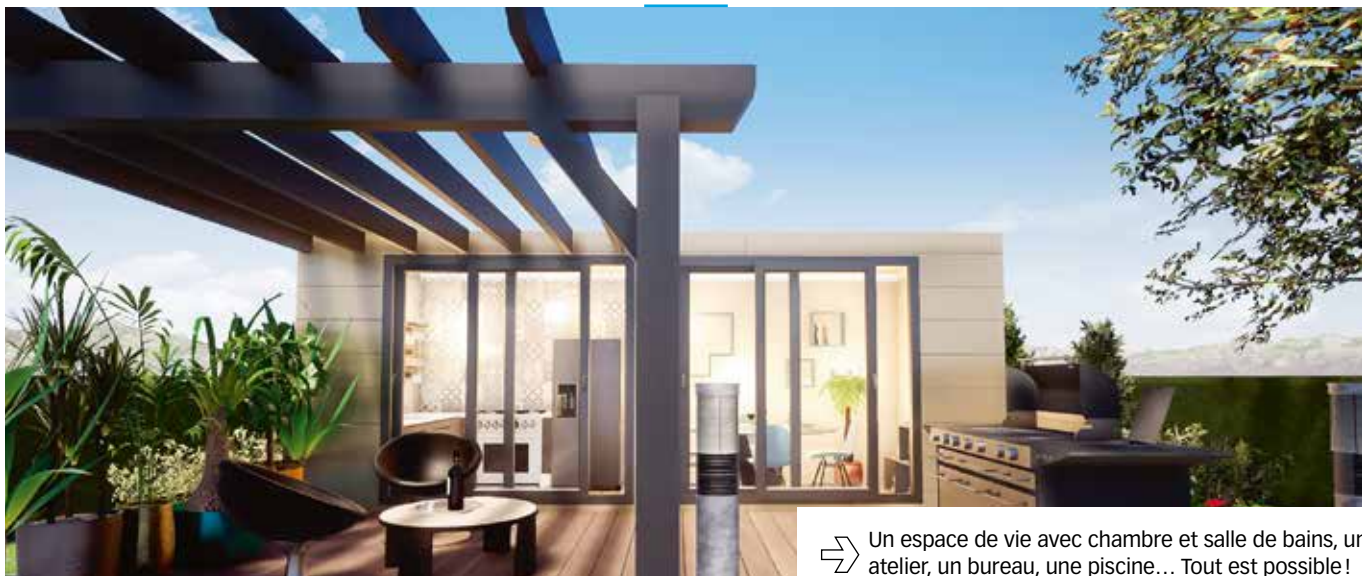
© Clément Netzer

En savoir +

www.miniji-vosges.fr

Le Groupe Numalliance poursuit son ascension mondiale

Installé à Saint-Michel-sur-Meurthe, le Groupe, spécialisé dans les machines-outils à commande numérique, est devenu propriétaire des actifs des filiales américaine et mexicaine de l'entreprise Addition Manufacturing Technologies. Les brevets, propriété intellectuelle du groupe Addition tombent également dans le giron du groupe français. Une très belle opération pour le Vosgien qui peut se prévaloir d'un chiffre d'affaires réalisé pour 90 % à l'export !



⇒ Un espace de vie avec chambre et salle de bains, un atelier, un bureau, une piscine... Tout est possible ! Chaque « Wonderkube » est unique, réalisé sur mesure selon l'envie des clients et livré clé en main.

WONDERKUBE UNE START-UP ÉCORESPONSABLE

À 28 ans, Pierre Etienne qui affiche déjà une solide expérience professionnelle dans le domaine du commerce et du marketing, vient de créer Wonderkube, une start-up écoresponsable spécialisée dans la réutilisation intelligente des containers maritimes en fin de vie.

De son parcours et de son expérience personnelle, Pierre Etienne prend rapidement conscience de l'importance d'agir pour l'environnement. C'est en 2015, après avoir été sensibilisé auprès du leader européen dans le recyclage et la valorisation des déchets, que l'idée de transformer des containers a pris vie.

Le goût d'entreprendre

Après avoir été l'un des plus jeunes chefs d'établissement chez un des leaders Français de l'hygiène, de la propreté et de leurs services associés, Pierre décide de mettre à profit cette expérience en se lançant dans l'entrepreneuriat. Il est convaincu par le potentiel qu'offrent ces caissons métalliques qui ne peuvent plus servir au transport mais qui possèdent toujours leurs propriétés. « Un container, c'est

résistant, modulable et facilement transportable », explique Pierre. Alors pourquoi ne pas leur donner une seconde vie en les transformant en pièces à vivre ? Il contacte alors un bureau d'études avec lequel il va travailler sur l'isolation intérieure et extérieure, réalise une étude de marché, recherche des partenaires, conçoit ses modèles et crée un site internet. Wonderkube, vient de naître !

Dans les Vosges

Natif de Metz, Pierre choisit de venir s'installer, là où sont ses racines, dans les Vosges. C'est dans l'ancien atelier agricole de ses grands-parents à Damas-et-Bettegney qu'il travaille désormais avec, à ses côtés pour le seconder, son père. « La famille compte beaucoup pour moi », explique le jeune homme qui, « dans les Vosges, a

également trouvé une écoute et un accompagnement attentifs de la part des pouvoirs publics en général et des collectivités territoriales en particulier ». Son projet, il est vrai, constitue un véritable atout pour le territoire.

Des valeurs fortes

Pour transformer ses containers en chambre supplémentaire, en bureau, en cuisine d'été, local commercial, espace bien-être, abri de jardin ou même en piscine, Pierre travaille, en effet, avec de nombreux partenaires, tous situés dans un rayon de 50 km autour de Damas-et-Bettegney. « Pour mes clients, c'est l'assurance d'avoir une bonne réactivité et de bénéficier d'un service de qualité », précise l'entrepreneur.

En savoir +

Tél. : 03 29 67 62 10
www.wonderkube.fr

C'EST DIT... Pierre Etienne

“ Privilégier le local, c'est aussi une façon de donner du sens à mon entreprise, une entreprise fondée sur des valeurs de développement durable auxquelles je suis particulièrement attaché. ”



HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES : LE DÉPARTEMENT VOUS GUIDE

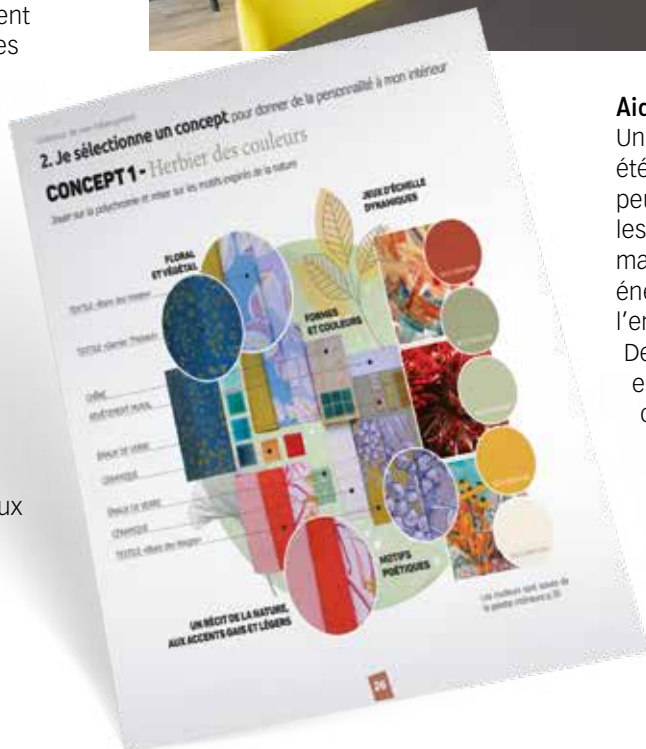
Le saviez-vous ? Le Conseil départemental accompagne les porteurs de projets dans le secteur du tourisme. Vous habitez une grande maison, un appartement dont une ou plusieurs chambres sont inoccupées. Pourquoi ne pas devenir maison d'hôtes ? Vous disposez d'un bien immobilier et voulez créer un meubl  de tourisme ? Le D partement des Vosges met   disposition diff rentes aides pour vous aider   mieux d finir et concevoir votre projet.

S'appuyant sur une agence de design sp cialis e, le D partement vient d' diter un nouveau cahier de style. V ritable recueil d'id es cr atives, le guide « Inspiration Vosges » se veut un outil destin    penser et concevoir l'h bergement touristique. Il est plus largement une source d'inspiration pour tous les acteurs du tourisme des Vosges. Une partie est consacr e aux ext rieurs, des abords   la fa ade, qui doivent  tre en coh rence avec l'environnement. On y retrouve de pr cieux conseils sur le choix des couleurs, des mat riaux, d'architecture entre autres. Une seconde partie aborde les espaces int rieurs ainsi que la d coration dans le respect du style vosgien. Harmonies, ambiances viennent  clairer le questionnement des porteurs de projet avec plusieurs  tudes de cas illustrant la m thode et des r sultats concrets en photos.

Tout au long du livret figurent des focus d di s au d veloppement durable (consommation raisonn e de l'eau et des  nergies, mobilier  cologique). Charme de la plaine ou de la montagne, style traditionnel ou contemporain, chacun trouvera   coup s r de pr cieux conseils pour personnaliser et valoriser son projet.

Guide t l chargeable sur :
tourismepro.vosges.fr

rubrique porteurs de projets,
onglet cr er une activit  touristique



Aides techniques et financi res

Une mission de conseil a  galement  t  mise en place. En effet, un expert peut accompagner dans leur r flexion les personnes qui le souhaitent en mati re de strat gie marketing,  nergies renouvelables et respect de l'environnement et d'am nagements. De m me, le Conseil d partemental en lien avec les Communaut s de communes et d'agglom ration  tudie les demandes d'aides financi res.

Contact

ibonnard@vosges.fr

LES RELATIONS PRESSE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE !

Parallèlement aux contacts réguliers avec la presse quotidienne régionale, assurés par la Mission presse, le Département mène une politique offensive en faveur de l'attractivité du territoire, ses atouts touristiques, ses savoir-faire ancestraux ou innovants et plus globalement, l'art de vivre vosgien.

Tout commence par le rendez-vous de début d'année avec la presse touristique nationale à Paris.

Depuis vingt-six ans, le Département est effectivement présent au forum Deptour qui accueille 250 professionnels. Parmi eux, 60 à 70 journalistes sont rencontrés annuellement sur le stand Vosges.

À la rencontre des journalistes nationaux !

Tout au long de l'année, des outils leur sont mis à disposition : communiqués de presse, dossiers de presse...

Des accueils presse sont également réalisés sur le terrain pour permettre aux journalistes de mettre en mots et en images leur vécu dans leurs médias respectifs – télévisions, radios, presse

écrite, blogs... – et recommander les Vosges comme destination touristique. Une cinquantaine de dossiers thématiques presse a été produite pour répondre à une demande grandissante des professionnels. En comptant les campagnes de communication, plusieurs millions de lecteurs, auditeurs, téléspectateurs, internautes ont ainsi été mis en contact avec un reportage valorisant les Vosges. Au final, un euro investi génère 81 euros de contre-valeur publicitaire ! L'enjeu est donc de taille. L'image des Vosges, la richesse de son patrimoine naturel et bâti, le talent des Vosgiens ont tout à y gagner !

En savoir +

<https://tourismepro.vosges.fr/Presse>

ON COMPTE POUR VOUS !

En 2018,
ce ne sont pas
moins de
70
journalistes
pour
74
médias qui ont
pu voir la Vie en
Vosges durant un
accueil presse,
individuel ou
collectif

ce qui
représente
87
jours de
reportage sur
le territoire.



Les Vosges à vélo

Le Conseil départemental poursuit cette année encore son action pour développer les activités sportives et de loisirs pour tous, en particulier le cyclisme.



Deux nouvelles cartes intitulées

« Les Vosges à vélo » sont désormais disponibles dans les Offices de tourisme. Elles proposent 30 circuits pour la famille à vélo tout chemin ainsi que 12 circuits à vélo de route pour les plus aguerries. Toutes les boucles sont balisées, visibles et téléchargeables sur bike.vosges.fr

Côté compétition, les amateurs pourront tenter de ravir la première place du prochain **Granfondo Vosges**. L'épreuve cycliste avait remporté un vif succès en 2019 avec plus de 1 600 participants. La 3^e édition au départ de La Bresse le 17 mai proposera trois parcours aux niveaux de difficulté différents.

En savoir +

www.granfondo.com

Voies vertes...

Un appel à projets a été lancé aux collectivités locales afin de financer les connexions entre les itinéraires cyclables existants.

...et Voie bleue

Enfin, l'ex-véloroute « Charles le Téméraire » qui traverse les Vosges du Nord au Sud a maintenant son nom définitif : la Voie bleue – Moselle Saône à vélo.



QUATRE ESPACES « FRANCE SERVICES » INAUGURÉS

Les Maisons de services au public (MSAP) de Bruyères, Neufchâteau, La Vôge-les-Bains et Rambervillers sont officiellement des espaces « France Services ».

Ces quatre MSAP font en effet partie des 534 premiers sites français labellisés « France Services » par l'État. Répondant au besoin de proximité exprimé par les citoyens, ce label, qui s'inscrit dans le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) élaboré en 2018 par l'État et le Conseil départemental, garantit notamment la présence dans ces espaces de neuf opérateurs permettant aux habitants d'effectuer de nombreuses démarches administratives du quotidien liées à la santé, à la famille, à la retraite ou à l'emploi, relevant du ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du



© CDR

prélèvement à la source), de la justice (accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit). Comme c'est le cas dans les trois structures vosgiennes labellisées, d'autres opérateurs peuvent venir enrichir ce socle de base garanti par le label « France Services ». D'autres établissements seront labellisés « France Services » en 2020 et 2021 de manière continue. L'objectif étant que d'ici 2022, chaque citoyen puisse trouver un espace « France Services » à moins de 30 minutes de son domicile et au moins une structure « France Services » par canton.

➡ L'inauguration de l'espace « France Services » de Rambervillers, en présence de **Pierre Ory**, préfet des Vosges, de **François Vannson**, président et de **Martine Gimillaro**, vice-présidente du Conseil départemental des Vosges.

Outre ses quatre maisons labellisées espaces « France Services », le département des Vosges compte 30 MSAP. Le Conseil départemental qui en assure la coordination, avec les différents partenaires institutionnels, met en œuvre le Schéma départemental d'accès des services au public et va financer la presque totalité des moyens humains des MSAP non labellisées.

En savoir +

www.vosges.fr

HANDICAP Ouverture d'un SAVS

C'est en novembre dernier à Épinal que ce nouveau Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) a ouvert ses portes. 25 personnes en situation de handicap psychique résidant à Épinal et Saint-Dié-des-Vosges et désireuses de vivre à domicile ou en autonomie pourront ainsi être accompagnées et aidées dans leur parcours d'insertion sociale.

Portée par l'association ADAVIE et intégralement financée par le Conseil départemental, cette structure vient renforcer les cinq services spécialisés dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap moteur, auditif, visuel, intellectuel et psychique et qui couvrent l'ensemble du département. À noter, les Vosges disposent également d'un SAMSAH (Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) sur la Déodat qui accompagne des personnes polyhandicapées et/ou avec des troubles autistiques.

En savoir +

Contactez la MDPH 2, rue Grennevo - CS 60045 - 88026 ÉPINAL Cedex
Tél. : 03 29 29 09 91 – Fax : 03 29 29 02 86 – Courriel : mdph88@vosges.fr

CHANGEMENT D'HORAIRE À LA MDPH

À compter du 1^{er} avril, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) située 2, rue Grennevo à Épinal sera ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

En savoir + www.vosges.fr/dispositifs/handicap/articleid/1178/mdph

SERVICES FISCAUX Ils restent dans les Vosges !

À la suite de la motion votée à l'automne 2019 par l'Assemblée départementale, **Gérald Darmanin**, ministre de l'Action et des Comptes Publics, dans un courrier adressé début janvier à **François Vannson**, président du Conseil départemental a indiqué que la Direction générale des finances publiques (DGFIP) « *resterait présente dans 29 communes du département, soit huit de plus qu'actuellement* ». En plus des services implantés dans les six principales villes (Épinal, Neufchâteau, Saint-Dié-des-Vosges, Remiremont, Gérardmer et Vittel), 17 points d'accueil de proximité seront proposés aux usagers. Ils seront pour l'essentiel adossés aux Maisons de services au public (MSAP) en particulier à Xertigny, au Val d'Ajol et à Monthureux-sur-Saône, des communes où la DGFIP n'était plus présente depuis plusieurs années.

LES VOSGES 1^{er} DÉPARTEMENT BIO DU GRAND EST

Avec plus de 300 exploitants engagés en agriculture biologique, 20 000 hectares, soit 10% de la surface agricole utile du territoire dédiés, les Vosges sont désormais le premier département « bio » de la région Grand Est en surface.

Les structures vosgiennes inscrites dans cette démarche proposent aujourd'hui tous types de produits (viande, œufs, lait et produits laitiers, fruits, légumes, épicerie, miel, boissons...). Un essor auquel le Conseil départemental a participé. « *Considérant que la diversification de l'agriculture en général et le développement de l'agriculture bio en particulier constituent un levier économique majeur, le Conseil départemental depuis 2018 accompagne les agriculteurs qui souhaitent convertir leur exploitation en finançant une partie du coût d'une certification* », explique Benoît Jourdain, vice-président délégué à l'agriculture qui, le 15 janvier dernier, s'est rendu à Hadol chez Thierry Georgel, 300^e exploitant vosgien à s'être converti

au bio. Le Soutien départemental à l'agriculture biologique (SDAB) est reconduit cette année.

Les détails du dispositif :

www.vosges.fr/dispositifs

Tél. : 03 29 29 89 58,

courriel : sdab@vosges.fr

Formulaire à renvoyer au plus tard le 15 avril

ON COMPTE POUR VOUS !

27

exploitations
nouvelles
converties
en 2019

224

certifications
subventionnées
pour un montant de
44 000 € en 2019



⇒ Jérôme Mathieu, président de la Chambre d'agriculture et Benoît Jourdain se sont rendus le 15 janvier chez Thierry Georgel, producteur de céréales et de légumes.

CUMA :

Un exemple vertueux d'utilisation collective du matériel agricole

850 exploitations agricoles vosgiennes sont aujourd'hui intégrées dans 60 Coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA) dont le premier objectif est d'acheter du matériel agricole et d'en partager les coûts et l'utilisation. Le Département qui, de longue date, soutient cette démarche collective qui crée du lien entre les exploitants, a décidé cette année d'aller plus loin encore. Les CUMA, dès lors qu'elles feront l'acquisition de matériel en lien avec les circuits courts, pourront solliciter une aide financière tous les ans. Les modalités relatives aux acquisitions de matériel « classique », demeurent inchangées. Elles sont à effectuer tous les deux ans.

En savoir +

www.vosges.fr/dispositifs

ON COMPTE POUR VOUS !

60 000 €

ATTRIBUÉS À 12 CUMA EN 2019

GIRLY :

Championne toutes catégories

Girly, 9 ans, la vache « préférée » de Lionel Vaxelaire, éleveur de vosgiennes à Saulxures-sur-Moselotte a été sacrée « Championne des championnes » au dernier Salon international de l'agriculture qui s'est déroulé du 22 au 29 février à Paris. Un prix en forme de consécration pour la race vosgienne qui s'est également illustrée dans trois autres catégories : Maya et Lili (La Chapelle des Vés au Thillot, respectivement classées 2^e « espoirs » et 3^e « vaches jeunes », et Louna élevée par Adrien Jaugeon à Arches, 3^e dans la catégorie « vaches allaitantes ». Pour rappel, le département des Vosges est celui qui compte le plus de vaches vosgiennes (30 % du cheptel).



LA PRÉSENTATION DE GIRLY SUR
vosgesmag.fr

C'EST VOTÉ

LES DÉLIBÉRATIONS DU DÉPARTEMENT

Le 21 février dernier, lors de la 2^e commission permanente de l'année, les 34 élus ont étudié plus de 49 rapports et attribué 1 126 901 euros aux Communes et Communautés de communes afin de soutenir des projets concernant la voirie communale, l'éclairage public, le patrimoine ou encore l'eau potable.

→ AIDES AUX COMMUNES

Ainsi, à **Mont-les-Lamarche**, plus de 133 000 € permettront de créer une station d'épuration, 63 000 € seront alloués afin d'aménager la place Henri Thomas à Bruyères, 18 662 € permettront de réaliser des travaux de restauration de la Mortagne et des affluents sur le territoire de la communauté de communes de la **région de Rambervillers**...

→ AIDES AUX QUARTIERS PRIORITAIRES

Par ailleurs, les élus départementaux ont signé un protocole dans le cadre du pacte de Dijon visant à renforcer les orientations concernant le pilotage et la mise en œuvre des politiques en faveur

du **quartier prioritaire du Rhumont, à Remiremont**. Concrètement, le Département s'est engagé lors du dernier comité de pilotage technique à cofinancer plusieurs actions :

- ▶ Une action « Basket pour tous » pourrait voir le jour avec une participation du Conseil départemental
- ▶ Une action « développement du pouvoir d'agir par l'aide alimentaire » initiée par le Secours catholique et soutenue par le Département est prévue.
- ▶ Une action « Inclusion par la culture » portée par l'association CTPS de Remiremont
- ▶ Dans le cadre de l'accès au logement et du « savoir-habiter », un projet en collaboration avec la Mission locale et

le Département se déroulera dans un appartement du quartier les 2 et 3 avril.

→ TOURISME

Dans le cadre de sa compétence Tourisme, le Département va allouer plus de 121 000 € de subvention en faveur de l'immobilier d'entreprises touristiques afin de permettre la création d'un chalet de tourisme à **La Bresse**, à **Vienville** ou **Removille**, mais aussi la création de chambres supplémentaires au Manoir du Lac à **Gérardmer**...

RETROUVEZ TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL SUR

www.vosges.fr

Les Vosges « Terre de Jeux 2024 »

Répondant à l'invitation du président François Vannson, les 23 collectivités vosgiennes labellisées « Terre de jeux 2024 » se sont réunies courant janvier à l'Hôtel du Département à l'occasion de l'installation du comité de pilotage.

Comme l'a alors rappelé Luc Gerecke, vice-président en charge du sport : « Ce label est une véritable opportunité pour valoriser les Vosges et ses territoires. » C'est autour de cette ambition commune que le Département lui-même labellisé souhaite fédérer les collectivités



vosgiennes engagées dans la démarche. Ce label « Terre de jeux 2024 » doit en effet permettre au plus grand nombre de participer aux festivités et événements partout en France, mettre davantage de sport dans le quotidien des Français, changer le regard sur le handicap et surtout faire de ces Jeux Olympiques et Paralympiques une vitrine

exceptionnelle pour développer l'attractivité des territoires.

Les 23 collectivités vosgiennes labellisées :

le Conseil départemental des Vosges, les communes d'Arches, Bulgnéville, Capavenir Vosges, Chavelot, Épinal, Gérardmer, Girancourt, Herguney, La Bresse, La Vôge-lès-Bains, Moriville, Pouxieux, Sanchey, Sercoeur, Socourt, Ubexy, Urmenil, Uxegney, Vittel, Xertigny, la Communauté d'Agglomération d'Épinal et la Communauté de Communes des Ballons des Vosges.

En savoir +

www.paris2024.org/fr/terre-de-jeux-les-500-premiers

VOUS POSSÉDEZ UN BIEN PROTÉGÉ AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES ?

LE DÉPARTEMENT PEUT VOUS AIDER

Le département des Vosges, c'est une histoire riche et parsemée de personnages illustres, dans des lieux ou monuments qui le sont tout autant. Aujourd'hui, ce patrimoine ne réunit pas moins de 340 édifices et 1800 objets protégés au titre des monuments historiques !

Collectivités, associations ou particuliers sont les gardiens de ces trésors et s'efforcent au quotidien de les faire vivre, pour les transmettre aux générations futures. Pourtant, leur entretien et restauration sont encore trop souvent coûteux. En outre, obtenir une aide publique relève parfois du parcours du combattant ! Le Conseil départemental l'a bien compris et accorde une importance particulière au développement de l'accompagnement pour la protection et la valorisation de ces lieux. Depuis 2019, un nouveau dispositif vient renforcer cette démarche d'aide financière pour celles et ceux qui œuvrent pour le patrimoine vosgien.

Un nouveau dispositif d'aide

Il concerne tous les édifices et objets classés ou inscrits sur les listes des Monuments historiques. Aux côtés des aides déjà proposées par l'État ou la Région, le Département apporte une aide pour les travaux extérieurs – couverture, charpente, maçonnerie, façade, ouverture – ainsi que toute opération de prévention, de restauration ou de mise en sécurité de mobiliers présentés au public. Il conseille également les propriétaires pour la constitution de ce dossier et du suivi administratif.

Ce nouveau dispositif intervient en complément des aides existantes, notamment celles à destination des patrimoines locaux non protégés au titre des Monuments historiques.



© A. Grivard - Communauté Notre-Dame-au-Cierge



La restauration des émaux du portail de l'église Notre-Dame-au-Cierge d'Épinal.

En savoir +

Tous les renseignements sont à retrouver dans l'onglet « dispositifs, culture » rubrique « restauration de patrimoine » sur le site internet du département : www.vosges.fr - rubrique dispositifs culture ou au 03 29 81 80 70

Charmois-l'Orgueilleux Ville Sonnante 2019

C'est le 23 janvier dernier, à la maison de l'Unesco à Paris, que le trophée national de la Ville Sonnante 2019 a été officiellement remis à Christine Vauzelle, maire de Charmois-l'Orgueilleux. Une véritable reconnaissance pour cette commune de 600 habitants et en particulier pour Jean-Daniel Tachet, héritier d'une lignée de carillonneurs, qui depuis quarante ans avec autant de passion que d'assiduité fait sonner harmonieusement les trois cloches de l'église Saint-Léger.

En savoir +

www.lasemaineduson.org

Fête de l'eau

Les 6 et 7 juin, la Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales fêtera l'eau et la rivière à la salle polyvalente de Saint-Amé. Au programme : de nombreuses animations accessibles à tous pour tout savoir sur l'eau, son cycle, sa biodiversité, ses usages... Cet événement sera aussi l'occasion de récompenser les lauréats du concours « Pratiques agro-écologiques » (anciennement appelé concours des Prairies fleuries).

Communauté de communes des Hautes Vosges Le plan de paysage est lancé

Dans le cadre du plan de paysage et d'adaptation au changement climatique récemment adopté, la Communauté de communes des Hautes Vosges s'apprête à accueillir plusieurs résidences d'artistes. Les deux premières sont prévues du 6 au 10 mai et du 1^{er} au 7 juin. Au programme : des représentations d'un solo théâtral ainsi que des interventions visibles ou furtives, des ateliers d'expression et autres bizarreries, tournant autour des enjeux de la transition écologique et énergétique.

En savoir +

Pour plus d'informations sur ces représentations : contact@cchautesvosges.fr - 03 29 27 29 04 ou sur le site internet de la Communauté de communes des Hautes Vosges : www.cchautesvosges.fr

LA JEUNESSE VOSGIENNE A **RENDEZ-VOUS AVEC L'AVENIR**

Si les jeunes sont l'avenir des Vosges, ont-ils pour autant un avenir dans les Vosges ? Éléments de réponse dans les pages qui suivent au travers d'expériences vécues par quelques jeunes Vosgiens ancrés dans leur département et désireux d'y construire leur futur...

Ils ont moins de 30 ans et représentent un tiers de la population vosgienne.

C'est pourtant sur eux que repose en grande partie l'avenir des Vosges. Hélas, les statistiques sont implacables : de nombreux jeunes quittent le département généralement pour aller faire des études ailleurs, puis pour trouver un emploi. Comment les convaincre de rester ? Comment les faire revenir ? Comment leur redonner des perspectives ? Comment, à l'horizon 2030, faire des Vosges un territoire attractif pour les jeunes et inverser ainsi le déclin démographique auquel est confronté le département ? Toutes ces questions sont au cœur de la réflexion prospective engagée à l'automne dernier par le Conseil départemental. La place de la jeunesse dans les Vosges en 2030 est, en effet, un enjeu majeur. C'est aussi un grand défi que les Vosgiens vont devoir relever collectivement.

DES JEUNES ATTACHÉS AUX VOSGES

Particulièrement attachés à leur territoire, les jeunes Vosgiens, peut-être plus que tout autre, ont envie

d'y construire leur vie familiale et professionnelle. Ils ont aussi envie d'agir, d'entreprendre, de s'investir et d'investir... Chaque trimestre, *Vosges Mag* vous propose des « portraits » de jeunes qui ont choisi de voir leur avenir en Vosges. Certains y sont nés, d'autres ont choisi de s'y installer...

ACTEURS DE LEUR TERRITOIRE...

Dans ce numéro de printemps, vous découvrirez Laura qui a décidé de se mettre au service de la collectivité en intégrant (bénévolement) le panel citoyen mis en place par le Conseil départemental. Vous rencontrerez Pierre, natif de Metz, qui a créé sa start-up à Damas-et-Bettegney là où ont toujours vécu ses grands-parents. Vous ferez également la connaissance de Jules, d'Annabelle et de Ludovic, les organisateurs de Let's Be Green, un festival musical, solidaire et vert. Charlotte, l'étudiante en lettres, Vanessa, coordinatrice du pôle bâtiment chez Peduzzi-Bâtiment, Mattéo, le champion en devenir racontent également leurs projets, leurs espoirs... Chacun malgré un profil et un parcours différent,

contribue au dynamisme et à l'attractivité du territoire. Mais aimer un territoire, pourtant, ne suffit pas...

...ET À ACCOMPAGNER

Il faut, en effet, encourager les jeunes à agir, à s'engager, leur donner les moyens d'apprendre, de se former, de s'informer, de se réaliser. Bref, il faut les accompagner sur la voie de l'autonomie et les aider à devenir des citoyens responsables et des adultes épanouis. Dans cette perspective, le Département a mis en place un certain nombre de dispositifs visant à favoriser leur insertion sociale, économique, professionnelle et à faciliter leur accès au logement, à la culture, au sport ou aux loisirs... D'autres questions liées notamment au numérique et à la mobilité se posent aujourd'hui avec acuité et nécessiteront, sans doute, la mise en place de politiques publiques spécifiques. Des politiques que le Département entend mettre en œuvre non seulement pour, mais avec la jeunesse vosgienne, seront le socle du futur plan Vosges 2021-2027.



**D'AUTRES PORTRAITS DE JEUNES
VOSGIENS À RETROUVER SUR
vosgesmag.fr**



ON COMPTE POUR VOUS

108 776

jeunes de moins de 30 ans, soit 30,3 % de la population vosgienne. À titre de comparaison, les jeunes représentent 34 % de la population du Grand Est et 34,9 % de la France métropolitaine.

Des taux de réussite aux examens les + élevés de Lorraine

Bac général

92,7 %
Vosges

91,2 %
National



Bac pro

85,2 % Vosges
82,1 % National

Bac technologique

91,8 % Vosges
88,1 % National

Une jeunesse engagée

22 %

des 12-24 ans déclarent faire du bénévolat dans les associations (pour la plupart sportives)



393

jeunes sapeurs-pompiers ont été formés et 96 sont devenus sapeurs-pompiers volontaires en 2019



DONNER À TOUS LES JEUNES VOSGIENS LES ATOUTS POUR CONSTRUIRE LEUR AVENIR DANS LES VOSGES EST L'UNE DES PRIORITÉS DU DÉPARTEMENT. EXEMPLES CHOISIS.

VANESSA : UN NOUVEAU DÉPART PROFESSIONNEL

Après plusieurs mois difficiles, Vanessa Auer vient de trouver un emploi chez Peduzzi-Bâtiment à Fresse-sur-Moselle ! Elle est depuis décembre 2019 coordinatrice du Pôle Bâtiment. Sa mission : gérer la partie administrative des contrats de sous-traitance, consulter les prix des achats nécessaires aux chantiers, passer les commandes et facturer les clients...

« J'ai reçu un très bon accueil dans cette entreprise de 165 salariés qui fait confiance aux jeunes, explique la jeune femme originaire de Cornimont. Il y a aussi une grande solidarité au sein des équipes et cela facilite vraiment l'intégration ». Ce contrat unique d'insertion (CUI) qu'elle vient de décrocher fait suite à un parcours professionnel quelque peu délicat. Elle a enchaîné plusieurs contrats de travail à durée déterminée avant de prendre la décision de changer de voie professionnelle afin d'optimiser ses chances d'obtenir un poste stable adapté aussi à son état de santé. Après une période de chômage, elle se tourne vers le secteur de la comptabilité via l'enseignement à distance. Sans succès.



RETROUVEZ L'INTERVIEW DE
VANESSA SUR
vosgesmag.fr

Un accompagnement qui change tout

Vanessa, sans se décourager, se tourne alors vers le service des « Prêts à Bosser » du Conseil départemental qui propose un coaching individualisé vers l'emploi. « La conseillère me recevait régulièrement sur rendez-vous pour conforter mon choix professionnel. C'est dans ce cadre que j'ai eu l'opportunité d'effectuer deux stages d'immersion d'un mois ». Les entreprises connaissent bien et apprécient ce dispositif. Celui-ci leur permet, en effet, d'apprécier les compétences et la motivation de candidats qui ont bénéficié

d'un « coaching » personnalisé. « Alors que le premier stage s'est achevé au bout d'un mois, lors du second stage, en octobre dernier, j'ai été accueillie au sein de l'entreprise Peduzzi. Après l'avoir prolongé d'un mois, l'entreprise m'a ensuite proposé un CUI d'une durée d'un an [...] Durant mes stages, j'ai aussi perçu une "bourse de vie" pour régler mes frais de déplacement, c'est un vrai "plus" pour reprendre une vie professionnelle et sociale ! », souligne Vanessa qui continue à faire le point chaque trimestre avec sa coach « Prêt à Bosser ». Avec pour ultime objectif : décrocher un contrat à durée indéterminée !

BOSS ET VOUS : une plateforme au service de l'emploi local

Pour accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi, de stages diplômants ou de contrats en alternance, le Département a mis en place à la rentrée 2019 la plateforme internet « Boss et Vous », un dispositif efficace qui met en relation les étudiants à la recherche d'un contrat en alternance, d'un stage qualifiant ou diplômant, les jeunes en quête d'un premier emploi, les candidats à l'emploi dans les secteurs sous tension et les bénéficiaires du RSA mais également tout profil qualifié avec les employeurs vosgiens. Grâce à son système de géolocalisation, cet outil interactif simple et gratuit fait « matcher » les profils des candidats et les offres locales.

En savoir +

Connectez-vous sur www.bossetvous.fr

BOSS & VOUS
L'EMPLOI PRÈS DE CHEZ VOUS

LE LABI'EAU DES ADOS

Depuis trois ans, des jeunes du collège Charlemagne à Bruyères communiquent sur le développement durable via les réseaux sociaux. Poussez la porte du Labi'eau des ados...

Sur la base du volontariat, les collégiens vosgiens effectuent un véritable travail de recherche documentaire mais aussi d'expression écrite et orale devant la caméra. Ils sont accompagnés dans leur projet par l'atelier Image Plus, des enseignants de français et sciences de la vie et de la terre et une chargée de mission de la Communauté de communes. Les émissions qui sont diffusées sur Via Vosges, YouTube et sur l'intranet du collège connaissent un franc succès. Certaines réalisent 3000 vues démontrant s'il le fallait encore, que l'environnement est un enjeu majeur dans le Département notamment pour la jeunesse ! Après avoir réalisé des « tutos » (tutoriels) pour fabriquer à la maison des produits naturels (déodorant, lessive...) puis quatre dessins animés sur le cycle de l'eau, le Labi'eau des ados a choisi cette année de diffuser des mini-journaux télévisés

d'un format de 10 minutes autour de trois thématiques déclinées en rubriques ludiques et instructives : les toilettes, le plastique et la micropollution. La vidéo inclut un reportage en extérieur et l'intervention d'un citoyen du monde.



« Au début, je ne savais pas trop si l'activité allait me plaire, je m'intéressais surtout à la vidéo. Maintenant je comprends l'enjeu de l'eau dans le monde. »



© Flora Bignon

LES DÉFIS DU BOIS 3.0

Épreuve initiatique et vitrine du territoire, c'est sur le campus Bois de l'ENSTIB à Épinal que les 10 chantiers de cette 16^e édition des Défis du bois 3.0 s'installent.

Dix équipes constituées d'étudiants en architecture, d'élèves ingénieurs et de Compagnons du devoir issus de l'ENSTIB (École nationale supérieure des technologies et industries du bois) et de l'ENSArchitecture de Nancy mais aussi d'universités étrangères (Mons en Belgique, Chicoutimi au Canada, HTW de Sarrebruck en Allemagne), vont durant 8 jours et 7 nuits travailler ensemble pour relever ces défis du bois 3.0. L'objectif 2020 : concevoir et fabriquer des structures en bois esthétiques et pratiques, différentes les unes des autres et adaptées aux sites auxquels elles sont destinées qu'ils soient urbains, publics ou privés... Parrainée par Vincent Munier, photographe animalier vosgien de renommée mondiale, cette nouvelle aventure pédagogique, technique et humaine, bien en phase avec les enjeux numériques et environnementaux actuels est soutenue par le Conseil départemental.

En savoir +

Rendez-vous du 4 au 11 avril sur le campus de l'ENSTIB à Épinal ouvert au public de 9h à 12h et de 14h à 17h, nocturne le 9 avril jusqu'à 22h ou connectez-vous sur www.defisbois.fr



À VOIR ET À REVOIR SUR LA CHAÎNE YOUTUBE CCB2V vosges ET SUR vosgesmag.fr

Priorité à l'éducation

Avec plus de 17000 jeunes scolarisés, l'éducation est naturellement au cœur des priorités du Département. L'intérêt qu'il y porte s'exprime notamment au travers des investissements réalisés pour moderniser, entretenir, faire fonctionner les collèges et les doter des équipements numériques indispensables aux apprentissages actuels. L'autre volet de sa politique consiste à encourager les projets éducatifs menés par les collèges. Visites des sites de mémoire, journées romaines à Grand, médiévales à Domremy, ateliers d'écriture, découverte des métiers... Quelque 250 projets éducatifs intéressant des domaines touchant au développement durable, à la culture, à la santé, à la citoyenneté sont ainsi proposés chaque année aux jeunes.

ON COMPTE POUR VOUS

17 000
COLLÉGIENS

35 M€
INVESTIS DEPUIS 2015

226
PROJETS PÉDAGOGIQUES
RÉALISÉS (83 175 €)

AFIN DE FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DE TOUS LES JEUNES VOSGIENS ET DE GARANTIR À CHACUN, QUEL QUE SOIT SON LIEU DE RÉSIDENCE, UNE ÉGALITÉ DES CHANCES, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL A DÉVELOPPÉ PLUSIEURS DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION.

PETIT TOUR D'HORIZON DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE.

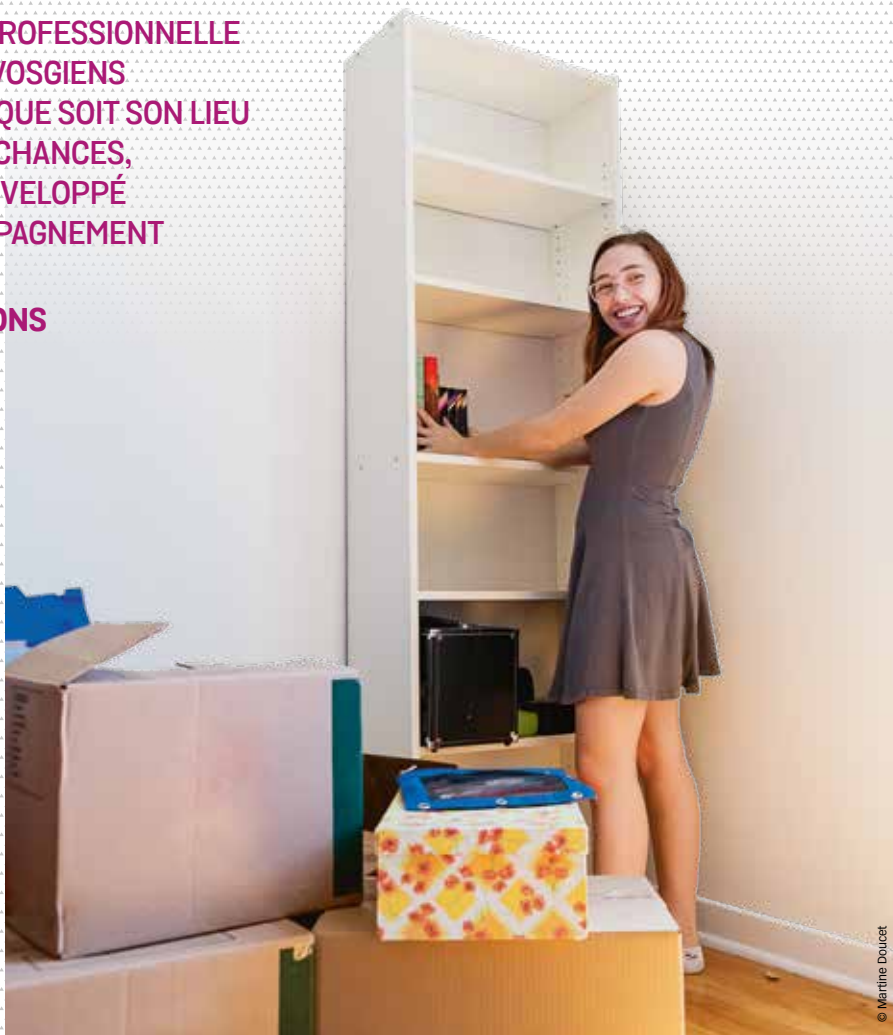
CHARLOTTE : SON PREMIER LOGEMENT

9 accès à un logement autonome est une étape clé dans la vie d'un jeune adulte. Le Conseil départemental des Vosges aide les jeunes qui le souhaitent à franchir ce cap.

Charlotte raconte son expérience... Placée chez sa sœur jusqu'à sa majorité, Charlotte, brillante élève – elle a obtenu l'an dernier son baccalauréat avec mention très bien – souhaitait poursuivre des études supérieures. Pas toujours facile à 18 ans de gérer les multiples démarches administratives à accomplir... Charlotte a alors contacté une assistante sociale pour lui demander conseil. Un accompagnement a été mis en place : recherche de logement universitaire et sollicitation d'une aide financière mensuelle spécifique à sa situation. Charlotte a ainsi

été orientée, conseillée et a pu obtenir une chambre en résidence universitaire. « J'ai de très bonnes relations avec mon assistante sociale », explique-t-elle. « Je n'hésite pas à la solliciter si besoin, notamment pour tout ce qui concerne les démarches administratives.

Son accompagnement m'apporte une réelle sérénité dans mon parcours universitaire. Cela me sécurise, m'enlève un poids et me permet de me concentrer sur mes études », ajoute Charlotte, actuellement en seconde année de licence de lettres modernes.



© Martine Doucet

MODE D'EMPLOI

Mon premier appartement

Comment trouver un appartement ? Quelles sont les bonnes questions à se poser lorsqu'on en visite un ? Quel sont les montants du loyer, des charges ? Qu'est-ce qu'un dépôt de garantie ? Une caution ? Un état des lieux ? Existe-t-il des aides au logement ? À qui s'adressent-elles ? Où se renseigner ? Quels sont les droits et obligations du locataire, du propriétaire ? Les réponses à ces questions sont dans le guide édité par le Conseil départemental. Constitué de sept fiches pratiques, truffé de conseils futés dont un tableau pour aider à gérer son budget et agrémenté d'adresses utiles, ce guide est le vade-mecum indispensable à tout candidat à la location, aux jeunes en priorité mais pas seulement.



GUIDE EN TÉLÉCHARGEMENT LIBRE SUR
[www.vosges.fr/
 dispositifs/habitat-et-logement/articleid/1644/
 guide-mon-1er-appart-mode-demlois](http://www.vosges.fr/dispositifs/habitat-et-logement/articleid/1644/guide-mon-1er-appart-mode-demlois)

LES CENTRES DE PLANIFICATION

Les 11 centres de planification, services du Conseil départemental, répartis sur l'ensemble du territoire renseignent et accompagnent les jeunes sur toutes les questions liées à la vie affective et sexuelle. Médecins, sages-femmes, conseillères conjugales et familiales sont à leur écoute, les informent sur des sujets aussi divers que la contraception, les infections sexuellement transmissibles, la grossesse, le recours à l'interruption volontaire de grossesse et leur proposent, en fonction de leurs besoins, des consultations médicales gratuites et confidentielles,

des dépistages et des prescriptions médicales adaptées. En lien avec les professionnels de l'Éducation nationale ou de tous lieux de vie accueillant des jeunes, une sage-femme et une conseillère conjugale et familiale interviennent également dans les collèges et les lycées pour faire de l'éducation à la sexualité et échanger avec les jeunes sur toutes les questions qui y sont liées. Leur rôle : écouter sans porter de jugement et informer. Les centres de planification familiale sont accessibles avec ou sans rendez-vous.



© Fotolia

En savoir +

Consultez les adresses, horaires d'ouverture, les modalités de prise de rendez-vous sur www.vosges.fr - rubrique dispositifs famille. Pour tout autre renseignement, contactez le Dr Hélène Thiriart-Delon, Directrice des CPEF au 03 29 38 52 25

DES JEUNES, ACTEURS DE LEUR PARCOURS

Depuis trois ans, le Conseil départemental a mis en place des aides destinées à faciliter l'autonomie et la mobilité des jeunes. Une subvention attribuée à l'AVSEA (Association vosgienne pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence) a par ailleurs permis de contribuer à l'ouverture d'une Maison des adolescents et du jeune adulte à Épinal et d'une antenne à Remiremont pour les jeunes de 12 à 25 ans. Ils peuvent venir gratuitement et de façon anonyme se renseigner et échanger avec une équipe de professionnels sur toutes les questions qui les préoccupent (orientation, santé, sexualité, mobilité...). Plus spécifiquement, le Département accompagne les jeunes majeurs issus de l'Aide sociale à l'enfance au travers notamment des contrats « jeunes majeurs », en apportant un soutien moral et financier. Dans le même esprit, une subvention est attribuée à l'association ENVOL 88 qui héberge une dizaine de jeunes adultes en grande difficulté et les accompagne moralement, afin de travailler leur insertion sociale et professionnelle.

ON COMPTE POUR VOUS



EN CINQ ANS, LE BUDGET ALLOUÉ PAR LE DÉPARTEMENT À L'AUTONOMIE DES JEUNES A DOUBLÉ. IL EST PASSÉ DE 200 000 € EN 2015 À 400 000 € EN 2019.

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS : LA RÉUSSITE CHEVILLÉE AU CORPS

Titulaire d'un CAP « cuisine », Anthioumané, 18 ans, travaille aujourd'hui dans un restaurant spinalien. Ses spécialités ? Les tofailles et la vosgienne ! Bel hommage à sa terre d'adoption ! D'origine malienne, il fait en effet partie des Mineurs non accompagnés (MNA), arrivés en France à l'âge de 15 ou 16 ans, pris en charge par le Département. Certains, à leur arrivée ne parlaient pas un mot de français. Mais ces jeunes, en dépit d'un parcours souvent chaotique, sont animés par une volonté farouche de s'en sortir et de s'insérer durablement dans leur nouveau pays. Ce qu'ils souhaitent par-dessus tout : aller à l'école, se former, apprendre un métier. Le Conseil départemental les oriente alors en priorité vers des secteurs dits « en tension » comme les métiers de la restauration ou du bâtiment qui leur permettent de trouver rapidement un emploi. Et les résultats sont là : la plupart décroche un diplôme (CAP, BEP ou même Bac pro), qui leur ouvre les portes de l'emploi. Qualifiés et surtout motivés, ces jeunes sont aussi très appréciés par les chefs d'entreprise qui les recrutent.

LE DÉPARTEMENT MÈNE DE NOMBREUSES ACTIONS POUR FACILITER L'ACCÈS DE TOUS LES JEUNES AU SPORT, À LA CULTURE ET AUX LOISIRS.

ZOOM SUR QUELQUES INTERVENTIONS PLÉBISCITÉES PAR LA JEUNESSE VOSGIENNE !

MATTÉO : UN CHAMPION EN DEVENIR

Sélectionné pour participer aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) qui se sont déroulés à Lausanne du 9 au 22 janvier derniers, Mattéo Correia, 17 ans, fondeur licencié à La Bressaude termine dans le « Top 10 » du 10 km individuel. Un résultat prometteur pour ce jeune Vosgien, membre du Pôle espoir interrégional, élève en classe de terminale au lycée de la Haie Griselle à Gérardmer. « C'est une belle expérience », explique Mattéo, des étoiles encore plein les yeux. « Les compétitions avaient lieu juste à la frontière et comme de nombreux supporters étaient présents, c'est un peu comme si on skiait à domicile », raconte-t-il. « Au sein de ce fan club, de nombreux habitants de notre quartier avaient fait le



déplacement pour soutenir Mattéo », explique son papa, légitimement très fier de son fils. Car il est sympa Mattéo, à la fois gentil, plein d'enthousiasme, toujours positif, bien dans sa tête, bien dans sa peau. Sérieux aussi ! Ses résultats scolaires et sportifs le prouvent !

Cela fait maintenant dix ans qu'il pratique le ski, une passion partagée avec sa grand-mère, Agnès Poirot, laquelle, dans les années 70, a décroché plusieurs titres nationaux dans la spécialité. « Le ski de fond c'est vraiment cool », insiste Mattéo. « Tout seul au milieu de la forêt, en pleine nature, on se sent bien, on se sent libre. » Et les Vosges n'ont rien à envier aux autres massifs. Les pistes sont à proximité, à Gérardmer, à La Bresse, sur la route des crêtes. « Les 2,5 km de la petite boucle de Lispach sont vraiment "top", même si cette année, les conditions d'enneigement n'ont pas été extraordinaires », souligne-t-il avant d'ajouter : « On est aussi bien encadrés ! Et puis, on se sent vraiment soutenus. Quand je suis parti aux JOJ, la bourse "Athlète Champion" que m'alloue le Département pour mes résultats au niveau national m'a bien aidé. C'est important, car ça permet de soulager un peu le chéquier de mes parents », précise Mattéo qui arbore fièrement les couleurs de la marque « Je vois la Vie en Vosges ». Quant à l'avenir, il semble plutôt serein ! « Je vais d'abord essayer de décrocher une sélection en coupe d'Europe », indique-t-il avec beaucoup de sagesse. Bien sûr, Mattéo qui a pour modèle Adrien Backscheider (un « ancien » de La Haie Griselle, médaillé de Bronze en 2018) pense aussi aux JO... Mais il faut laisser du temps au temps... Un champion ça se prépare, ça se murit, « ça se mature »... Alors rendez-vous peut-être en 2026. Mattéo n'aura alors que 23 ans !

En savoir +

Suivez Mattéo sur [Natacha Correia](#)

Le Département encourage la pratique sportive

Pour soutenir à la fois le sport de haut niveau et favoriser la pratique sportive, le Département accompagne financièrement les comités sportifs et les clubs, les clubs champions et les athlètes champions.

En savoir +

Détails à retrouver sur www.vosges.fr/dispositifs/sport

LA CARTE ZAP

Créée au siècle dernier (en 1993), la carte ZAP n'a pas pris une ride et c'est sans doute le dispositif départemental le plus populaire auprès des jeunes Vosgiens.

Elle a certes évolué, dans sa forme et dans son mode de fonctionnement (internet oblige), mais sa philosophie est restée la même : offrir aux jeunes de 10 à 25 ans, un accès à la culture, au sport, aux loisirs, à la mobilité et à la formation... Alexis, 11 ans, ne tarit pas d'éloges. « *La carte m'a coûté 10 € et, en échange, j'ai reçu un chéquier d'une valeur de 251 € pour aller au cinéma, au spectacle, faire du sport en général et*

du ski en particulier... ». Marie, 12 ans, assouvit sa passion de la lecture. Jules, Léa et Quentin ont utilisé leurs chèques de 3 € pour alléger le coût de leur inscription dans une auto-école, tandis que Maxime, Jade et Arthur vont profiter des vacances de printemps pour suivre un stage d'approfondissement du BAFA. « *Le chèque BAFA de 100 € de la carte ZAP, ça aide !* », soulignent-ils. Pour Pauline et ses copains, le vendredi soir, c'est bowling ! Autant dire que les réductions offertes par l'établissement spinalien aux porteurs de la carte sont appréciées !

En savoir +

Découvrez tous les avantages de la carte ZAP 88 sur <https://zap88.vosges.fr>

ON COMPTE POUR VOUS

15 000
JEUNES ZAPPEURS

13 CHÈQUES
D'UNE VALEUR
DE **251 €**

DES RÉDUCTIONS
OFFERTES
CHEZ PLUS DE **350** PARTENAIRES



DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE LOCAL ET INITIATION À LA CULTURE

Tout au long de l'année, les jeunes de moins de 16 ans ainsi que les porteurs de la carte ZAP bénéficient de la gratuité ou de tarifs préférentiels pour visiter les grands sites culturels vosgiens et notamment l'amphithéâtre de Grand, la maison natale de Jeanne d'Arc à Domremy ou le MUDAAC, propriétés du Département.

Le 7^e art n'est pas oublié. Chaque année, une vingtaine de collèges se rend dans les salles obscures, une fois par trimestre, pour découvrir des chefs-d'œuvre inématographiques anciens ou contemporains. Cette opération est financée par le Département en partenariat avec le CNC, la direction de l'Éducation nationale et les exploitants de salles de cinéma. Le même dispositif est proposé aux lycées avec le soutien financier de la Région Grand Est.

En savoir +

www.vosges.fr/dispositifs

L'ART BUS SORT DU CADRE

L'association spinalienne La Lune en parachute sensibilise les collégiens à l'art contemporain au travers d'un projet pédagogique unique en France, soutenu par le Département.

Voilà quatorze ans déjà que le Bus des arts sillonne les quatre coins du département pour aller à la rencontre des collégiens et leur faire découvrir et apprécier l'art contemporain. « *Au-delà d'une simple initiation, il s'agit d'un véritable travail pédagogique préparé par une enseignante d'arts plastiques, également chargée de mission par la Délégation académique des arts et de la culture* » explique Leila Cleda, membre de La Lune en parachute. « *Le projet fait*

le lien entre l'artiste choisi, son œuvre et le programme scolaire » ajoute-t-elle. Sélectionnée cette année, Hélène Bleys, 28 ans, diplômée de l'école des Beaux-Arts de Nancy et membre de l'atelier collectif Ergastule a donc investi l'Art Bus avec ses esquisses en noir et blanc, réalisées à l'encre de Chine intitulées *Sortir du cadre*. « *Ces dessins encadrés montrent mon univers plutôt fantastique dans lequel il n'y a plus de hiérarchie entre l'homme, la nature et les animaux.*



Il s'agit de faire un pas de côté pour sortir du cadre traditionnel », explique-t-elle. De quoi nourrir la réflexion des quelque 4 500 collégiens invités à découvrir ses œuvres !

Lieux de passage sur

<https://laluneenparachute.com/art-bus>

Let's be green

Le Festival voit la Vie en Vosges !

Rendez-vous les 5, 6 et 7 juin prochains au Domaine des lacs à Capavenir Vosges pour la première édition de Let's be green, un festival musical, solidaire et vert !

Côté scène, l'affiche est belle ! Yannick Noah, Caravan Palace, Les Innocents, Kikessa, Makoto San, Barbara Pravi, Lorage sont annoncés. De quoi enflammer le Domaine des lacs où sont attendus durant trois jours quelque 5000 à 6000 festivaliers. Une dizaine de groupes vosgiens et du Grand Est dont, entre autres, M Yaz, Aissate, Bassline Soljah, un lauréat du Spinit'Live organisé par la Souris Verte, devraient se joindre à la fête et bénéficier ainsi d'un formidable coup de projecteur sur leur création !

Un festival écoresponsable...

Bien plus qu'un événement musical, Let's be green se veut engagé en faveur de la planète. Utilisation d'énergies vertes renouvelables, buvette secondaire

collaborative (pour la faire fonctionner, le festivalier devra pédaler), eau de pluie récupérée pour les sanitaires, objectif zéro déchet (vaisselle et gobelets réutilisables et/ou comestibles, alimentation vendue sans emballage, mobilier récupéré et réutilisé...), mise en place d'une plateforme de covoiturage, des véhicules électriques pour la gestion des artistes... Tout a été pensé pour sensibiliser le public aux vertus de l'écologie et de la solidarité à travers les faits. Le « village cap vert l'avenir » animé par différents partenaires et prestataires offrira aux festivaliers des points de restauration « locale et responsable », des ateliers de réparation d'électroménager, de fabrication naturelle de cosmétiques, sans oublier des jeux et des expositions...

...et solidaire

Pour aller au bout de leur démarche, les organisateurs s'engagent à réserver une partie des éventuels bénéfices à des projets liés à la préservation et au développement de la biodiversité (installation de ruches, reforestation, installation de jardins collaboratifs...). Enfin, une partie du festival sera gratuite le dimanche afin de permettre à chacun de découvrir la 1^{ère} édition de ce festival appelé à s'inscrire dans la durée !

PRATIQUE

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT !

Pass 3 jours : 57 € en pré-vente
et 60 € en plein tarif 1 jour :
35 € - Gratuit le dimanche

En savoir +

www.letsbegreenfestival.fr

TROIS JEUNES VOSGIENS AUX MANETTES

À l'origine et aux commandes de cet événement exceptionnel, trois jeunes Vosgiens passionnés, deux garçons et une fille très attachés à leurs racines. Leur but : faire rayonner les Vosges et dynamiser le territoire !

« L'idée est de proposer un événement totalement inédit qui complète l'offre culturelle du département », explique Jules Colin, Spinalien de 25 ans, qui après une expérience dans la production cinématographique, a décidé, durant une année, de se consacrer entièrement et bénévolement à ce festival. Pour l'épauler dans cette entreprise : Annabelle Lefort, très impliquée dans la vie culturelle et associative spinalienne et Ludovic Franoux, Romarimontain, ouvrier textile et régisseur à ses heures depuis dix ans dans l'événementiel. Une petite équipe de bénévoles également passionnés a rejoint le trio. Il y a Vincent, Barbara, Paul, Hugo, Julie... Chacun en fonction de sa spécialité a un rôle à jouer. C'est ce qui permet d'avancer sereinement et efficacement.

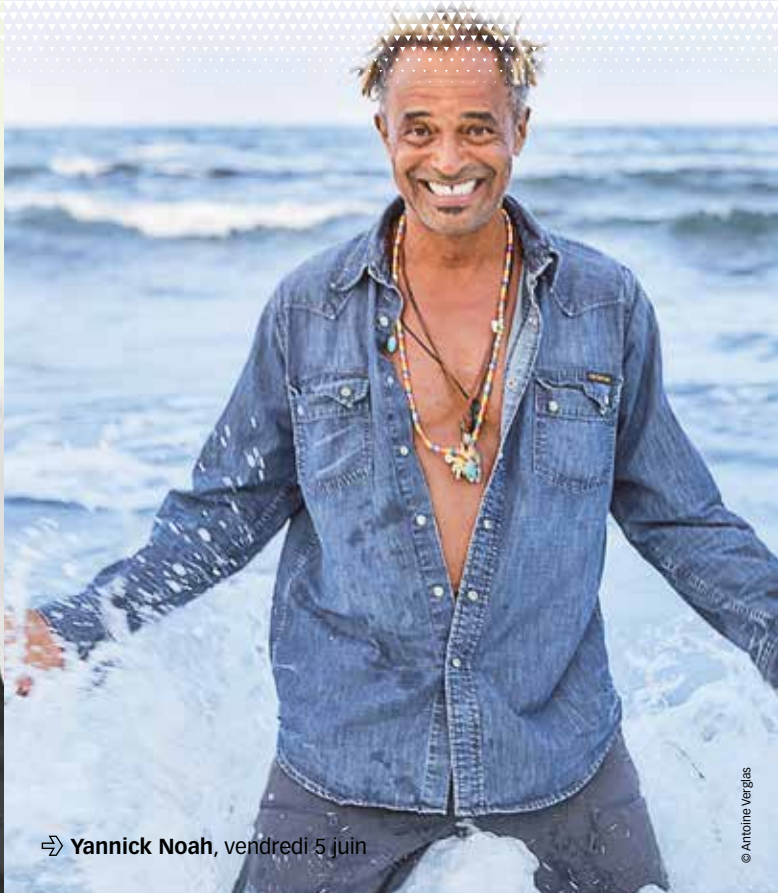
« Notre projet et les valeurs qu'il porte a été accueilli de façon très positive. Non seulement par les collectivités locales qui, à l'exemple du Conseil départemental via sa marque territoriale "Je Vois la Vie en Vosges", ont choisi de nous soutenir, mais aussi par les partenaires, sponsors et autres mécènes, qui ont accepté de nous suivre », précisent-ils. « C'est rassurant. C'est aussi indispensable », souligne Jules qui, comme ses « collègues », a pris des risques financiers pour monter ce festival. Côté programmation, nos jeunes organisateurs ont également frappé fort en réussissant à convaincre plusieurs artistes de renom, Yannick Noah en tête, de venir se produire au Domaine des lacs ! Voilà qui explique sans doute l'engouement que suscite déjà ce 1^{er} festival Let's Be Green Je Vois la Vie en Vosges.





⇒ Caravan Palace, samedi 6 juin

© Florian Jullien



⇒ Yannick Noah, vendredi 5 juin

© Antoine Vergès



⇒ Kikessa, samedi 6 juin

© Cyprien Bére



⇒ Les Innocents, samedi 6 juin

© Yann Orhan

PAULINE FERRAND-PRÉVOT, EN COURSE POUR LES JEUX OLYMPIQUES

Dans quelques semaines se dérouleront les Jeux olympiques de Tokyo. Licenciée à l'Union cycliste de Remiremont, la quintuple championne du monde se prépare. Vosges Mag l'a rencontrée...

VOSGES MAG : Pourquoi avez-vous choisi le cyclisme comme sport de prédilection ?

PAULINE FERRAND-PRÉVOT : J'ai débuté le cyclisme très jeune à Reims, où je suis née. J'avais 6 ans, c'était une tradition familiale. Mes parents étaient d'anciens cyclistes et mon père tenait un magasin de vélos ! Bizarrement, ma mère ne le souhaitait pas car elle trouvait que ce n'était pas un sport féminin. À 5 ans, elle m'a donc inscrite au patinage artistique ! Mais je ne supportais pas d'être jugée par d'autres personnes, cela me semblait souvent injuste. J'ai donc voulu faire du vélo ça m'a plu tout de suite. Toute petite déjà, je ne lâchais rien ! Je prenais des palettes dans le jardin pour construire des circuits de cyclo-cross. Un vrai garçon manqué.

V.M. : Vous affichez un palmarès impressionnant. De quelle réussite êtes-vous la plus fière ?

P.F.-P. : Je dirais mon titre de championne du monde de l'an dernier au Mont-Sainte-Anne (Canada), car l'année 2019 a été très forte en émotions. J'ai enfin découvert la nature exacte d'une blessure qui me faisait tant souffrir et j'ai pu la soigner (endofibrose iliaque). J'ai passé beaucoup de temps en famille avec mon compagnon Julien Absalon et nos enfants, cela m'a fait du bien. Puis j'ai repris l'entraînement avec une belle fraîcheur, je me sentais prête. Au Canada, je me suis enfin sentie de nouveau complètement moi-même physiquement et mentalement. Cette course a résumé mes dernières années : une chute au départ, je me suis relevée sans me décourager et j'ai entamé la remontée, une place après l'autre, jusqu'à la victoire.

V.M. : Pourquoi choisir d'être licenciée dans les Vosges, à Remiremont ?

P.F.-P. : C'est une région que j'adore ! C'est aussi la région natale et celle du club de Julien (Absalon). J'en suis heureuse, cela me tenait à cœur d'être licenciée dans une région que j'aime et que j'ai appris à découvrir. Et puis pour le VTT, les Vosges sont clairement un terrain de jeu exceptionnel ! Ici c'est extraordinaire, même quand il pleut, tu t'amuses ! Sur la route il y a peu de voitures, les gens sont sympas, ils respectent les cyclistes. En général, je m'échauffe sur la Voie verte et je fais des intensités dans les bosses un peu plus loin. Il existe de réels aménagements pour les cyclistes, c'est top ! Je me sens de plus en plus soutenue par le public vosgien, c'est important ! Les gens sont fidèles et ils aiment le sport.

V.M. : Après votre brillant résultat en 2019, malheureusement suivi de votre blessure, quel est votre état d'esprit à l'approche des JO de Tokyo ?

P.F.-P. : Je pars du principe que ce qui est fait est fait, il faut juste retrouver un bon niveau, travailler. On n'a rien sans rien. Et j'ai vraiment de la chance d'avoir des personnes autour de moi, mes amis, mon entraîneur, ma famille, qui me soutiennent. Je vais concourir en XCO car il n'était pas possible de faire VTT et route. Même si ça l'avait été, je n'aurais pas choisi cette option. Je l'ai déjà fait à Londres et Rio et ça n'a pas forcément donné les résultats que j'attendais. Je préfère me concentrer sur une chose plutôt que me disperser et faire mal sur plusieurs.

**VOSGES MAG ET LES VOSGIENS
ADRESSENT LEURS MEILLEURS VŒUX DE RÉUSSITE
À PAULINE FERRAND-PRÉVOT !**



à lire...



— CONTE —

LE SECRET DU GRENIER DE L'ORPHELINAT

par Patrick Catella

Ed. Edilivre – 7 €

Faisant suite au conte *Les chaussettes perdues*, l'auteur renoue avec les aventures du lutin Pilgrim. Désormais réfugiée secrètement dans le grenier d'un orphelinat, la communauté des lutins réquisitionne l'aide du narrateur pour prendre soin de « merveilleux petits animaux ». Celui-ci doit détourner l'attention de son jeune ami pierre qui a découvert l'existence des petits floragons, qui se révèlent être de précieux dragons. Lancé dans un voyage à travers le temps, la bravoure du héros ne connaît pas de limite. Il lui faudra rivaliser d'ingéniosité et tout mettre en œuvre pour relever ce nouveau défi. Entre rêve et réalité, le récit fait appel au merveilleux pour le plus grand enchantement des enfants.

— JEUNESSE —

LA COURTE ÉCHELLE

par Marie Claude

15 € - Disponible sur www.marieclaudauteureur.fr



Que feriez-vous si un commissaire de police, un jardinier au cœur d'or et une vieille dame aux chapeaux colorés venaient tour à tour vous emprunter votre machine à laver, votre potager et votre monospace ?

Laissez-vous attraper par cette histoire drôle et émouvante dont l'action est ancrée au cœur du Massif vosgien. Mais ne vous y trompez pas : grâce à des personnages attachants et une héroïne des temps modernes, l'auteure d'origine vosgienne entend bien insidieusement nous amener à une réflexion plus profonde sur notre empreinte environnementale.

— ESSAI —

RIMBAUD ET LA RIMBALDO-FICTION, CHANCE OU MALCHANCE POUR LA RIMBALDIE

par Raymond Perrin

Ed. L'Harmattan - 18 €



La rimbaldo-fiction, c'est un groupe de fictions qui introduit le personnage de Rimbaud dans un récit écrit ou dessiné. S'inspirant d'un état des connaissances rimbaldiennes, des auteurs les font évoluer dans l'espace et le temps ou dans l'uchronie. Il suffit d'un élément du corps de Rimbaud, sa jambe coupée, son fémur, son squelette ou un vêtement, une semelle, un chapeau, un descendant imaginaire pour que l'imagination se mette en branle. Dans cette existence jugée trop courte, on ajoute des événements : mariage, Académie Goncourt refusée, Académie française... et des rencontres fictives. Après Aragon, Sartre, Le Clézio..., sont intervenus Dominique Noguez, Philippe Besson, Pierre Michon, Philippe Sollers, Philippe Claudel, Jean d'Ormesson et bien d'autres auteurs... En plus des romans classiques, policiers ou de science-fiction, on a intégré la bande dessinée, les portraits, le film, le téléfilm et la chanson, plus les hagiographies et les biographies romancées. Le personnage Rimbaud, très développé dans sa période africaine, risque de prendre le pas sur le poète.

— DOCUMENT —

CLÉMENTINE, SA BARBE, SON CAFÉ, SA VIE

par Pasky

Ed. Le Village – 18 €

Ai-je une coquetterie dans l'œil, une tache de vin, un bec de lièvre ?

Ainsi, attirait-elle la foule des curieux. S'inspirant de son journal intime reproduit intégralement en fin d'ouvrage, l'auteur nous raconte la vie peu ordinaire de Clémentine Delait, la plus célèbre femme à barbe de la Belle Époque. Une femme fière de sa différence, tenancière du « Café de la femme à Barbe » à Thaon-les-Vosges qui s'exhiba en tant que « phénomène » dans les « Foires aux monstres ». Pasky, auteur et illustrateur romarimontain pose un regard plein de tendresse sur cette figure courageuse...



— JEUNESSE —

NOISETTE ET LA MÉSANGE BLEUE

par Marie France Houllbrèque (texte) et Sylvain Mangel (photos)

Ed. Amalthée – 11,90 €

Un petit écureuil plein de vie va explorer la forêt et taquiner les oiseaux. Ce bel album, entre conte et documentaire destiné aux enfants, est à découvrir sans tarder.



MONTAGNES DES VOSGES

Le magazine « Montagnes des Vosges » qui a fêté en décembre dernier sa 4^e année d'existence entame 2020 en beauté avec une toute nouvelle maquette plus épurée pour un meilleur confort de lecture. De nouvelles rubriques sont également proposées aux lecteurs. À lire dans le numéro de printemps, nouvelle formule, qui sort ce mois en kiosque, un formidable dossier de 14 pages consacré au loup. Pour l'heure le numéro 17 est toujours en vente chez les marchands de journaux au prix de 6,90€.

Abonnement et informations www.montagnesdesvosges.fr



Le Floréal musical d'Épinal

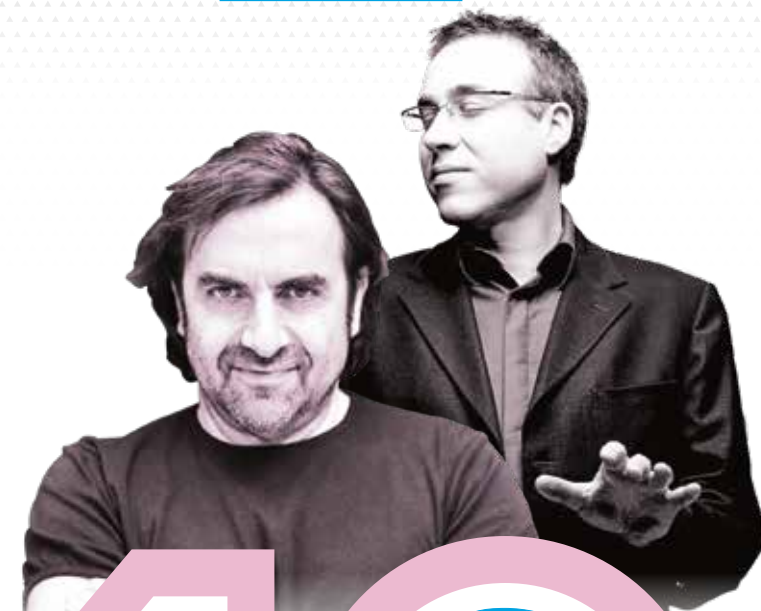
Du 10 avril au 16 mai

C'est avec le groupe vocal anglais Apollo 5 auquel se joindra un chœur de 250 jeunes d'Épinal et la Communauté d'agglomération, que sera donné le 10 avril à La Rotonde de Capavénir Vosges le coup d'envoi de la nouvelle saison du Floréal Musical d'Épinal.

Une saison riche en événements, marquée par un programme éclectique particulièrement réjouissant ! De la musique baroque d'Henry Purcell aux rythmes cubains en passant par la musique romantique, les sonorités jazz ou celles du piano à bretelle se mêlant à celles d'un quatuor à cordes, la Battle de piano d'André Manoukian et Jean-François Zygel sans oublier le concert des Imaginales avec l'ensemble orchestral La belle image, le Floréal 2020 vous invite à un superbe voyage musical.

En savoir +

www.floreal-epinal.fr



© DR

10 idées SORTIES



SAP'Trail

Dimanche 19 avril

Au programme de cette 9^e édition : trois courses de 10, 19 et 37 km sur les superbes sentiers de notre forêt spinalienne. Bonne humeur et ambiance sympa de rigueur tout au long de ce trail accessible à tous !

Des récompenses sont prévues pour les trois premiers scratchs de chaque course ainsi que pour les trois premiers hommes et trois premières femmes de chaque catégorie. Cadeau à chaque participant.

En savoir +

www.saptrail.fr

courriel : saptrail88@gmail.com

Sap Trail

Pâques au musée

Dimanche 12 avril, 14h-18h

Le jeu de Sherlock le Coq et de Cracotte la Cocotte. Venez célébrer de manière originale Pâques et participer en famille à un jeu spécialement concocté pour l'occasion. Menez l'enquête au musée pour retrouver les œufs cachés dans les collections permanentes.

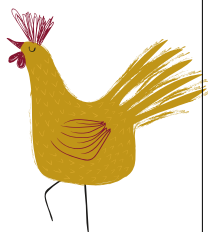
Mission : Sherlock le Coq est bien étourdi, il a perdu tous les œufs de sa basse-cour ! Aidez-le à les retrouver. Pour cela, Cracotte la Cocotte vous sera d'un grand secours. Cette poule savante vous aidera à retracer la journée de Sherlock le Coq.

Dès 5 ans. Gratuit.

Au MUDAAC à Epinal

Sans réservation dans la limite des places disponibles

www.mudaac.vosges.fr



6

La Nuit européenne des musées

Samedi 16 mai

Les sites culturels du Département participent à la Nuit européenne des musées en ouvrant gratuitement leurs portes au coucher du soleil.

► Prenez part au nouveau challenge en famille et découvrez le site en nocturne en profitant des animations mises en place tout au long de la soirée.

À Domremy

► Participez à des visites décalées proposées par les élèves du 1^{er} et 2^e degrés des Vosges. Le comédien Romain Dieudonné s'invitera pour l'occasion. Et partez à la rencontre de Saint-Germain-des-Prés d'après-guerre à travers les chansons qui ont fait l'âge d'or de ce quartier mythique.

Au MUDAAC à Épinal

De 20h à minuit / Tout public / Gratuit



© CD88

4

Rendez-vous aux jardins

Samedi 6 et dimanche 7 juin

Le petit jardin, attenant à la maison natale de Jeanne d'Arc, invite à une pause impromptue.

Au programme : évocation libre du lieu et de l'époque médiévale à travers des genres musicaux très divers.

Prenez un casque, installez-vous et profitez à votre convenance !

Siestes musicales de 10h à 13h et de 14h à 17h30

Gratuit

À Domremy

7

Se nourrir hier et aujourd'hui

Du 12 mai au 1^{er} juillet

Dans la continuité de l'exposition *Qu'est-ce qu'on mange ?* qui s'est clôturée le 20 mars dernier, le service éducatif des Archives départementales propose son exposition annuelle rassemblant les travaux de 16 classes d'écoles primaires du département venues de Ban-sur-Meurthe/Clefcy, Coinches, Cornimont, Épinal, Faucompière, Gérardmer, Girancourt, Jeuxy, Le Tholy, Remiremont, Saint-Nabord ou encore Vagney-Zainvillers. Comment ont-ils abordé les paysages de culture, les potagers, l'évolution des commerces alimentaires, les métiers de l'alimentation, l'évolution des repas et notamment les goûters, les fours à pain, une fromagerie, la conservation des aliments ou les liens entre art et alimentation ?

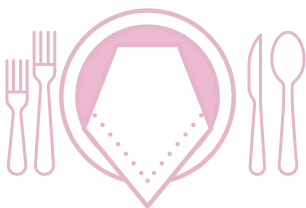
Le sujet n'a pas encore révélé tous ses secrets de recettes...

Visites libres.

Groupes sur réservation

Aux Archives départementales à Épinal

www.archives.vosges.fr



5 Plantes en fête

16 et 17 mai, de 9h à 18h

Dans le cadre paisible et enchanteur du jardin arboretum de l'abbaye d'Autrey et de ses bâtiments de grès rose, profitez d'une exposition-vente de végétaux.

Des pépiniéristes collectionneurs de toute la France, de Belgique et d'Allemagne vous proposeront arbres, arbustes à fleurs, roses anciennes, hydrangeas, fougères, plantes aquatiques, plantes vivaces, pivoines, rhododendrons, azalées, bruyères, acer, hostas, cactus, orchidées, conifères... Le tout dans une ambiance paisible, joyeuse et amicale.

Entrée : 5 € - Gratuit pour les moins de 12 ans

À Autrey

En savoir +

www.abbayedautrey.com



© Antoinet

La passe miroir en images

3

Du 14 mai au 30 août 2020

Des artistes pour un univers d'exception. Exposition proposée dans le cadre de l'édition 2020 des Imaginales, festival de littérature de l'imaginaire, organisé par la Ville d'Épinal. Traduit en 10 langues et couronné par de nombreux prix, le roman de Christelle Dabos est devenu en sept années une véritable légende. Cet univers est indissociable des images de Laurent Gapaillard, qui a illustré les couvertures des quatre tomes.

Découvrez ce dessinateur ainsi que les illustrations de nombreux autres artistes inspirés par ce cycle tels que Jörg Asselborn, Daniel Cacouault, Julien Delval, Paul Echengoyen, Armel Gaulme, Didier Graffet...

Au MUDAAC à Épinal



© Cie Beloraj, cliché Vincent Phison

2

Rues & Cies au MUDAAC

Samedi 13 et dimanche 14 juin

À l'occasion de la 37^e édition de Rues&Cies, festival de spectacles de rue pluridisciplinaire, initié et organisé par la ville d'Épinal, les 12, 13 et 14 juin, le musée accueille dans son jardin la compagnie Beloraj et son spectacle de portés acrobatiques *Et pourtant*. Gratuit. Sans réservation dans la limite des places disponibles.

www.mudaac.vosges.fr

En savoir +

www.ruesetcies.fr

et aussi ...



© Diana Bakir

Bugle Boys

Dimanche 21 juin
18h-19h

Concert proposé à l'occasion de la Fête de la musique en partenariat avec la Souris Verte. Dans le pur style des petits combos des années 1930 et 1940, le sextet des Bugle Boys va balancer son répertoire New Orleans et Swing à l'occasion de l'édition 2020 de la Fête de la musique. Gratuit.

Parvis du MUDAAC à Épinal



© Zairim

Démonstration de cavalerie romaine et ateliers thématiques

Samedi 20 et dimanche 21 juin, de 10h à 13h et de 14h à 18h

Dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie, laissez-vous entraîner dans l'univers des Gallo-Romains, par la compagnie Les Portes de l'histoire. Venez assister aux *Gymnasia Hyppika*, spectacle préféré de l'empereur Hadrien. Trois cavaliers rivaliseront d'agilité lors de jeux équestres : exercices sur cible, combats, entraînement à la voltige. Petits et grands, découvrez également les secrets de fabrication des costumes antiques et initiez-vous à l'écriture au temps des Romains.

Contes et légendes de la mythologie gallo-romaine. Venez découvrir le plaisir d'écouter des histoires simples aussi vieilles que l'humanité. Gratuit.

À Grand

En savoir +

www.portesdelhistoire.com



© C. Voegé

Histoires au bord du lavoir

Dimanche 28 juin

Visite contée par

Amélie Armao

Les lavoirs ont toujours été des lieux de rassemblement : pour travailler, discuter, se retrouver ou se cacher. Dans ce lieu hors du temps, se racontent des histoires de ce qu'on ne voit pas ou de ce qu'on ne voit plus : des histoires de vie, de silhouettes. Ces histoires se mêlent aux témoignages collectés dans le village de Domremy. La parole des anciens et l'imaginaire des plus jeunes viennent enrichir et colorer le spectacle. À Domremy

MUDAAC : 1, place Lagarde à Épinal - Tél. : 03 29 82 20 33

Courriel : mudaac@vosges.fr - mudaac.vosges.fr ou www.facebook.com/MudaacEpinal

MAISON NATALE DE JEANNE D'ARC : 2, rue de la Basilique à Domremy-la-Pucelle - Tél. : 03 29 06 95 86

Courriel : sitededomremy@vosges.fr, vosges.fr ou www.facebook.com/GrandDomremy

SITE ARCHÉOLOGIQUE DE GRAND : 4, rue de la Mosaïque à Grand - Tél. : 03 29 06 77 37

Courriel : sitedegrand@vosges.fr, vosges.fr ou www.facebook.com/GrandDomremy

AGENDA COMPLET DES SORTIES DANS LES VOSGES SUR www.tourismevosges.fr

Une recette de saison proposée par **Yannick Prud'homme**, chef de cuisine au collège de Monthureux-sur-Saône.



FILET MIGNON

Flan de carottes, fondue de poireaux et compotée de pommes

Ingrédients
pour 6 personnes

900 g de filet mignon
de porc
4 oignons jaunes
50 cl de crème
60 cl de jus de pomme
40 g de moutarde
Sel, poivre
75 g de beurre
1 cuillère à soupe d'huile
2 pommes
600 g de carottes
2 œufs battus
1 poignée
de fromage râpé
De la ciboulette
et du persil
2 poireaux

1. Le filet mignon

Préchauffez le four à 200°, faites dorer la viande de chaque côté pendant 5 mn dans une poêle allant au four avec l'huile et 15 g de beurre. Émincez les oignons puis ajoutez-les à votre viande. Enfourez la poêle et laissez cuire environ 8 mn à 200°, ajoutez 40 cl de jus de pomme et la moutarde puis poursuivez la cuisson encore 10 mn en arrosant de jus de cuisson. Salez, poivrez. Réservez la viande dans un papier d'aluminium hors du four pendant 5 mn, puis découpez la viande en portions. Remettez la sauce sur feu doux et laissez réduire le jus de cuisson de moitié dans la poêle. Ajoutez une cuillerée de crème fraîche en fin de cuisson.

2. Flan de carottes, fondue de poireaux et compotée de pommes

Lavez, épluchez et coupez les carottes en brunoise. Dans un saladier, battez 2 œufs avec la crème fraîche, salez, poivrez, incorporez le gruyère râpé, la ciboulette et le persil. Ajoutez les légumes à cet appareil puis versez-le dans un plat allant au four. Faites cuire 30 mn dans un four à 160°. Lavez et coupez les poireaux en petits tronçons. Faites fondre un peu de beurre dans une poêle, ajoutez les poireaux que vous ferez cuire 10 mn. Salez, poivrez. Lavez les pommes puis coupez-les en petits morceaux. Faites-les cuire dans une poêle environ 10 mn à feu moyen, ajoutez les 20 cl de jus de pomme restant en milieu de cuisson. Les pommes doivent être fondantes.

“ Pour réaliser cette recette, je me suis fourni auprès de producteurs locaux via la plateforme Agrilocal¹. ”

¹ Cette plateforme internet met en relation sans intermédiaire les acheteurs publics de la restauration collective et les fournisseurs locaux : Le jus de pomme bio et les pommes bio : Grandieu Père et Fils à Grignoncourt · Le filet mignon de porc IGP et les œufs fermiers : Boucherie Mettot à Monthureux-sur-Saône · Le beurre et la crème : La Boîte à fromage à Isches · Les carottes et les poireaux : Earl Defrain à Serecourt



TROUVEZ LE MOT

mystère

1. Cette start-up recycle les anciens containers. Quel est son nom ?

2. Qui sont ces professionnels qui se déplacent au domicile de leurs clients ?

3. Où va être construit un nouveau collège ?

4. Cette championne est en route pour les JO. Quel est son nom ?

 -

5. C'est un fromage 100% vosgien. Comment s'appelle-t-il ?

6. Ces coopératives agricoles sont au nombre de 60 dans les Vosges. Quel est leur acronyme ?

7. Une fois labellisées par l'État, comment se nomment les Maisons de services au public (MSAP) de Bruyères, Rambervillers, la Vôge-les-Bains et Neufchâteau ?

8. Clémentine est l'héroïne de cet auteur.

9. Pour quel événement avez-vous rendez-vous le 19 avril dans la forêt spinalienne ?

10. Il a participé aux Jeux olympiques des Jeunes à Lausanne. Quel est son prénom ?

Répondez aux questions, trouvez le mot mystère et gagnez l'un des nombreux lots mis en jeu.



Envoyez votre réponse sur carte postale ou sur papier libre

avant le 30 avril à minuit

(le cachet de la poste faisant foi) au Conseil départemental des Vosges, Direction de la Communication 8, rue de la Préfecture 88088 Épinal cedex 9 en indiquant en lettres capitales vos nom, prénom et adresse précise.

Les 5 premières bonnes réponses gagneront la panoplie complète « Je Vois la vie en Vosges » composée d'un T. shirt, d'une paire de lunettes de soleil et d'une casquette d'une valeur de 30 €, les 5 suivantes un abonnement d'un an à la revue Montagne des Vosges d'une valeur de 25 €, les cinq dernières une casquette « Je Vois la Vie en Vosges » d'une valeur de 10 €

Ce concours est ouvert à toutes les personnes qui reçoivent Vosges Mag dans leurs boîtes aux lettres à l'exception des élus et du personnel du Conseil départemental des Vosges. Il est par ailleurs limité à une seule participation par foyer (même nom, même adresse).

Le règlement est déposé chez Maître Fleschen, huissier de justice, à Épinal. Il peut être envoyé gratuitement sur demande adressée au Conseil départemental des Vosges, Direction de la Communication, 8, rue de la Préfecture - 88088 Épinal Cedex 9 et être consulté sur les sites Internet www.vosges.fr et sur www.lexhuiss.fr. Pour trouver le mot mystère, repérez les lettres dans les cases colorées et remettez-les dans le bon ordre...

Le mot mystère caché dans le jeu publié dans le numéro 7 de Vosges Mag était **SATI MOUGARD**. À l'issue du tirage au sort effectué le 6 février par Maître Loïc Fleschen, huissier de justice à Épinal parmi les 729 bonnes réponses reçues, ils ont gagné :

Un tablier « Je Vois la Vie en Vosges » d'une valeur de 59 € : **André MATON (SAINT-DIE-DES-VOSGES)**

Un abonnement d'un an à la revue Montagne des Vosges d'une valeur de 25 € :

Anne-Marie DIDELOT (SAINT-NABORD)
Daniel DURUPT (ÉPINAL)
Marion DUMONTEIL (GOLBEY)
Philippe HURST (FRESSE-SUR-MOSELLE)
Jocelyne THOUVENOT (ÉPINAL)

Un Tee-shirt « Je Vois la Vie en Vosges » d'une valeur de 20 € :
Murielle JEANJACQUOT (HADOL)
Françoise BOREY (DINOZE)
Cindy MARCOT (VOMECOURT).

Le livre *Les Hautes Chaumes des Vosges* par Pierre Boyé d'une valeur de 20 €

Yvonne PRIN (DOMBASLE-DEVANT-DARNEY)
Pascale MOINET (ELOYES)
Francis COLNET (STE-MARGUERITE)
Karol ROZENSKI (GOLBEY)
Sylviane CHEVRIER (NEUFCHATEAU)
Noël GRELOT (GRAND).

Bravo à tous !

DÉFINITION DU MOT MYSTÈRE

Cette plateforme internet mise en place par le Département est au service de l'emploi local

LA VIE EN
VOSGES

×



Clairefontaine



NOUVEAU

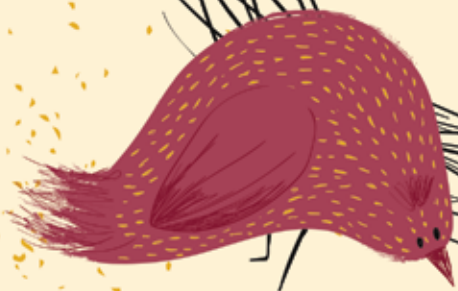
LE PAPIER VOSGIEN

La marque La Vie en Vosges s'associe à Clairefontaine pour présenter une collection de papeterie portant l'excellence des savoirs-faire des Vosges, 1^{er} département papetier français dans lequel Clairefontaine fabrique ses papiers d'exception depuis des décennies.

RETROUVEZ LA COLLECTION SUR : [BOUTIQUE.JEVOISLAVIEENVOSGES.COM](https://boutique.jevoislavieenvosges.com)

JE VOIS
LA VIE EN
VOSGES

LE JEU DE
SHERLOCK
LE COQ
CRACOTTE
LA COCOTTE



PÂQUES AU
MUDAAC[®]

DIM.
12 AVRIL 2020
DE 14H À 18H



LA VIE EN
VOSGES
le Département

CONCOURS TROUVEZ LE MOT MYSTERE

Règlement

Du 27 mars au 30 avril 2020 le Conseil départemental des Vosges organise un jeu-concours gratuit intitulé « Trouvez le mot mystère ». Ce jeu-concours est publié dans le numéro N°8 du magazine d'information départemental « Vosges Mag » mis en ligne sur www.vosges.fr. Rubrique Le département > Publications

Article 1

Ce concours est ouvert gratuitement aux personnes qui lisent le magazine « Vosges Mag » en ligne. Exception faite des élus et du personnel du Conseil départemental. Il est limité à une seule participation par foyer (même nom, même adresse).

Article 2

Un questionnaire est publié dans le magazine « VosgesMag » N°8 d'avril 2020. Après avoir répondu aux 10 questions, les participants devront relever les lettres colorées et composer le mot répondant à la définition proposée pour trouver le mot mystère.

Article 3

Pour être prises en compte, les réponses doivent être envoyées via le formulaire publié sur www.vosges.fr/ Rubrique Le département > Publications

Les candidats devront indiquer le mot mystère ainsi que leurs nom, prénom, adresses mail et postale exactes.

Article 4

Les réponses doivent être envoyées avant le 30 avril 2020 à minuit. Un tirage au sort parmi les bonnes réponses reçues permettra de désigner 15 gagnants.

Article 5

Les 5 premières bonnes réponses gagneront la panoplie complète « Je Vois la vie en Vosges » composée d'un T. shirt, d'une paire de lunettes de soleil et d'une casquette d'une valeur de 30 €, les 5 suivantes un abonnement d'un an à la revue « Montagne des Vosges » d'une valeur de 25 €, les cinq dernières une casquette « Je Vois la Vie en Vosges » d'une valeur de 10 €

Les gagnants seront avertis par courrier envoyé à l'adresse postale figurant sur le formulaire. A cette même adresse, ils recevront leur lot courant mai par voie postale. Les lots ne seront ni repris, ni échangés contre leur valeur en espèces ou contre un autre cadeau.

Article 6

Les gagnants autorisent la publication de leur nom sur le site internet du Conseil départemental des Vosges www.vosges.fr ainsi que sur le numéro 9 du magazine « Vosges Mag ».

Article 7

Le Conseil départemental ne saurait être tenu pour responsable des retards, pertes ou erreurs imputables à La poste. Le Conseil départemental ne pourra être tenu pour responsable si le présent jeu devait être modifié, reporté ou annulé pour quelques raisons que ce soit.

Article 8

La participation à ce concours entraîne l'acceptation du règlement, disponible sur les sites internet www.vosges.fr, et www.lexhuiss.fr ainsi qu'à l'accueil du Conseil départemental des Vosges et expédié gratuitement à toute personne qui en fera la demande par mail à publication@vosges.fr.

Article 9

Le questionnaire, les réponses, le «mot mystère » et le règlement du jeu-concours ont été déposés chez Maître Loïc FLESCHE, huissier de justice à Epinal